Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

PORTRAIT

OPINION PUBLIQUE SUR LES QUESTIONS QUI CONCERNENT LES AUTOCHTONES ET LE NORD

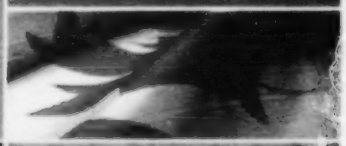

Canada

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,
Ottawa, 2004
www.ainc-inac.gc.ca
1 800 567-9604
(ATS seulement) 1 866 553-0554

QS-6209-000-FF-A1
Catalogue n° R2-355/2004F
ISBN 0-662-78073-6

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title:
The Landscape – Public Opinion on Aboriginal and Northern Issues

Préparé par la Direction générale des communications,
Affaires indiennes et du Nord Canada
Hiver 2004

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Résumé 2

Un aperçu démographique 6

Les résultats 7

Section I : Où en sommes-nous? 7
A- Le problème le plus important 8
B- Le rendement du gouvernement fédéral 13
C- La sensibilisation aux questions autochtones 18

Section II : La qualité de vie 21
A- La qualité et le niveau de vie 22
B- Le logement des résidants du Nord et des Premières nations 24
C- Les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones 25

Section III : Les services de santé 27
A- Le rendement du gouvernement 28
B- L'accès aux services de santé 29
C- Les problèmes de santé chez les Premières nations 29

Section IV : L'éducation 31
A- L'opinion publique sur l'éducation des Autochtones 32
B- L'opinion des Premières nations sur l'éducation des Autochtones 35
C- La préservation de l'éducation et de la culture traditionnelles 37
D- Le taux de diplômés d'études secondaires chez les jeunes des Premières nations 38

Section V : Le développement économique 41
A- L'opinion sur le développement économique 42
B- Les répercussions de l'aménagement d'un gazoduc 44

Section VI : Les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale 47
A- La connaissance des revendications territoriales 48
B- L'importance des revendications territoriales 49
C- L'opinion publique sur les revendications territoriales 50
D- Les questions relatives aux traités 52
E- L'autonomie gouvernementale des Autochtones 54

Section VII : La communication 57
A- La communication avec le gouvernement 58
B- L'accès à Internet 62
C- La place occupée par les médias 63
D- Les langues et la culture autochtones dans les médias 64

Introduction

Le 19 avril 2004, le premier ministre Paul Martin a rassemblé plus de 40 membres du Cabinet fédéral, du Sénat et de la Chambre des communes autour d'une table de discussion à laquelle prenaient part 70 dirigeants autochtones de toutes les régions du pays. On considérait que cette table ronde allait permettre de franchir une première étape décisive dans le renforcement des liens entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada. À la suite de la rencontre, on a relevé plusieurs domaines prioritaires intéressant directement les Autochtones : le rendement, le logement, la santé, l'éducation et le développement économique.

Cet événement marquant a permis au gouvernement fédéral et aux Autochtones au Canada d'engager un nouveau dialogue. Or la recherche sur l'opinion publique, qui propose à tous les membres de la société de communiquer leurs réflexions et leurs opinions, se présente comme un outil de plus en plus important. Pour bien comprendre les problèmes complexes qui opposent les Canadiens et les Autochtones vivant dans le Nord et dans le Sud du pays, on doit prendre en considération l'opinion de nombreux groupes distincts.

Le présent recueil d'information statistique élaboré à partir des données résultant d'une recherche sur l'opinion publique a comme objectif d'obtenir une vue d'ensemble des opinions qui circulent actuellement sur les sujets d'intérêt pour les Autochtones et le Nord. En tant que source de référence, il tient compte du point de vue de divers groupes, notamment le grand public, les résidants du Nord, les jeunes et les gens des Premières nations vivant dans les réserves ou en dehors des réserves.

L'information présentée sera régulièrement mise à jour. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse *landscape@ainc-inac.gc.ca*.

Résumé

Dans le présent rapport, on résume divers points de vue émis par le public au sujet des Autochtones. On y exprime les opinions de publics variés, notamment le grand public, la population du Nord, les jeunes et les Autochtones vivant dans les réserves et en dehors des réserves au Canada.

Un aperçu démographique

- En 2002, le Canada comptait 976 305 personnes se désignant elles-mêmes comme des Autochtones. De ce nombre, 286 080 (29 %) habitaient une réserve et 690 225 (71 %) vivaient en dehors des réserves.
- Entre 1971 et 2001, la population d'Autochtones au Canada a connu une hausse de 322 %, augmentation partiellement attribuable au projet de loi C-31, tandis que la population non autochtone au Canada s'est accrue de seulement 37 %.
- La population autochtone compte une proportion nettement supérieure de jeunes de moins de 24 ans comparativement à l'ensemble de la population canadienne.

Les résultats généraux

- Les Canadiens accordent de l'importance aux questions autochtones, mais ils ne les considèrent pas en ce moment comme des problèmes de politique publique déterminants (comparativement à la santé, par exemple).
- D'après 41 % des Canadiens vivant au sud du 60e parallèle, le gouvernement du Canada gère efficacement les questions autochtones. Les résidants du Nord sont encore plus nombreux à approuver les façons de faire du gouvernement fédéral (50 %). Par ailleurs, les gens des Premières nations vivant dans une réserve (36 %) sont légèrement plus satisfaits du rendement du gouvernement fédéral que ceux qui habitent en dehors des réserves (29 %).
- De tous les problèmes auxquels les Autochtones au Canada doivent faire face, les Canadiens considèrent que l'alcoolisme et les autres toxicomanies (24 %) sont les plus importants. Viennent ensuite, non loin derrière, la qualité de vie (c'est-à-dire le logement, la pauvreté et les conditions de vie) ainsi que le racisme et la discrimination, le choix de 17 % des Canadiens.

La qualité de vie

- Environ les deux tiers des Canadiens estiment que le niveau de vie général des Autochtones est inférieur à celui du Canadien moyen. Il peut être surprenant de constater que seulement 46 % des Autochtones vivant dans une réserve croient que le niveau de vie des Autochtones laisse à désirer comparativement à celui des autres Canadiens.
- Les résidants du Nord, comparativement à ceux qui vivent au sud du 60e parallèle, sont plus nombreux à croire que la qualité de vie dans leur collectivité est inférieure à celle dont jouissent les autres Canadiens.

- Six Canadiens sur dix ne sont pas indifférents à la situation des Autochtones, un résultat comparable à celui obtenu au fil des ans. Les résidants des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont les plus ouverts aux préoccupations des Autochtones, tandis que c'est au Québec que les Autochtones trouvent le moins de sympathisants.

Les services de santé

- Les Autochtones, qu'ils vivent ou non dans une réserve, considèrent que les services de santé sont le problème le plus important au Canada et qu'ils devraient de toute évidence être la priorité du gouvernement fédéral. À ce titre, les Autochtones et les autres Canadiens partageaient le même point de vue.
- Cependant, la population du Nord canadien défendait une opinion totalement différente, jugeant le chômage (12 %) et l'économie (11 %) davantage préoccupants. Les services de santé obtenaient seulement 7 % des votes.

L'éducation

- Lorsqu'on demande aux Canadiens d'énoncer, par ordre d'importance, les problèmes auxquels les jeunes autochtones se butent et qui devraient être la priorité du gouvernement, l'éducation (40 %) figure au premier rang.
- Près de la moitié des Canadiens croient que la qualité de l'éducation dans les réserves est inférieure à celle dont se prévaut la population en général.
- Parallèlement, les jeunes autochtones croient que les écoles de réserve offrent un enseignement d'une qualité inférieure à celui donné dans les écoles de la ville. De plus, selon les résultats obtenus dans les groupes de discussion, les jeunes autochtones ont tous évalué à deux ans l'écart qui sépare l'enseignement donné dans les deux types d'école.
- Lorsqu'on présente aux Canadiens une série de mesures susceptibles d'aider à rehausser le taux de diplômés d'études secondaires chez les Autochtones, 49 % d'entre eux croient que la priorité devrait être accordée à l'amélioration des programmes sociaux, d'éducation et de santé.
- Les Autochtones vivant en dehors des réserves considèrent qu'il est important (58 %) ou relativement important (29 %) de préserver leur langue autochtone. Un fort pourcentage de résidants du Nord (40 %) se disent très préoccupés par la disparition éventuelle de leurs langues et de leur culture autochtones.

Le développement économique

- Pour les résidants du Nord et les Canadiens vivant au sud du 60e parallèle, il est prioritaire d'améliorer la qualité de vie des collectivités autochtones. Pour ce faire, l'une des solutions possibles consiste à créer de nouveaux débouchés économiques pour les Autochtones, une stratégie que 47 % de la population vivant au sud du 60e parallèle et 60 % des résidants du Nord considèrent comme très importante.
- Le public privilégie aussi d'autres mesures pour stimuler le développement économique et améliorer la qualité de vie, notamment le perfectionnement des compétences et l'aide à l'éducation.
- Les résidants du Nord entrevoient avec optimisme l'aménagement d'un gazoduc sur leur territoire, 78 % d'entre eux croyant que ce dernier aura des retombées positives. Les résidants du Nord sont à peu près certains que les avantages économiques du gazoduc l'emporteront sur les dommages environnementaux potentiels.

Les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale

- Les Canadiens considèrent que, parmi tous les problèmes auxquels font face les Autochtones au Canada, les revendications territoriales arrivent au quatrième rang, derrière l'alcoolisme et les autres toxicomanies, la discrimination et la qualité de vie. La grande majorité des répondants, tant dans le Nord que dans le Sud, estiment que le règlement des revendications territoriales des Autochtones et des Inuit est une question essentielle.
- Cela dit, les Canadiens semblent fatigués d'entendre parler des revendications territoriales. Seulement un Canadien sur cinq environ est d'accord pour dire que le règlement des revendications territoriales permet d'améliorer les conditions sociales et économiques des Autochtones.
- Pour ce qui est des traités, 37 % des Canadiens croient que les traités historiques sont des promesses sacrées qui ne peuvent pas être modifiées mais qui peuvent être interprétées dans un contexte contemporain. D'autres, plus nombreux (47 %), estiment que les traités historiques sont des ententes qui doivent être mises à jour de temps à autre. Enfin, 14 % des répondants optent plutôt pour dire qu'il s'agit de promesses sacrées qui ne peuvent pas être modifiées ni être interprétées d'aucune autre façon.
- Les Canadiens réservent un appui plutôt tempéré à l'autonomie gouvernementale des Autochtones. Seulement un citoyen sur cinq croit que les Autochtones jouissent d'un droit historique à l'autonomie gouvernementale. Pourtant, un pourcentage appréciable de personnes (47 %) sont d'avis que l'autonomie gouvernementale a un rôle à jouer dans l'amélioration du niveau de vie des Autochtones.

La communication

- Selon un sondage réalisé en 2004, 56 % des résidants du Nord avaient communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois mois precedant l'enquête pour obtenir des services ou de l'information. En 2003, les Autochtones vivant en dehors des reserves ont ete moins nombreux à entreprendre de telles demarches. De fait, 37 % ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois mois précédant l'enquête, et ce pourcentage s'élève à 41 % chez les Autochtones vivant dans une reserve.
- Pour communiquer avec le gouvernement du Canada, le téléphone demeure le mode de communication privilégié. Le recours à la technologie electronique (Internet et le courriel) a toutefois enregistre une croissance. En général, les répondants se disent satisfaits des renseignements et des services reçus du gouvernement.

Un aperçu démographique

Population vivant dans une réserve selon la région

- Selon la région, le nombre d'Indiens inscrits vivant dans une réserve en 2002 variait d'un maigre 3 911 au Yukon à un large effectif de 80 216 en Ontario.
- Les réserves ayant connu les gains démographiques les plus importants entre 1992 et 2002 sont celles établies en Alberta et au Manitoba.

Population vivant en dehors des réserves selon la région

- La population vivant dans une réserve a augmenté de façon constante entre 1982 et 2002, passant de 96 538 à 301 514.
- Le nombre d'Indiens inscrits qui vivent en dehors des réserves s'est accru dans toutes les régions. Parmi les provinces situées au sud du 60e parallèle, celle dont la population hors réserve a affiché la hausse la plus importante entre 1992 et 2002 a été le Manitoba.
- À l'opposé, la population hors réserve a connu le plus bas taux de croissance au Québec au cours de la même période.

Répartition de la population selon l'âge et le sexe

- La population d'Indiens inscrits compte une plus forte proportion de jeunes âgés de moins de 24 ans que l'ensemble de la population au Canada.
- Les personnes âgées de plus de 40 ans sont nettement moins nombreuses chez les Indiens inscrits que dans l'ensemble de la population canadienne.

Explosion démographique

- Entre 1971 et 2001, la population autochtone s'est accrue de 322 %, tandis que la population canadienne a connu une hausse de 37 %.
- L'explosion démographique de la population d'Indiens inscrits est en partie attribuable au projet de loi C-31 (35 %); ce projet de loi stipule que les femmes des Premières nations qui ont perdu leur statut d'Indienne après avoir épousé un non-membre d'une Première nation peuvent recouvrer leur statut. L'augmentation de la population dans les autres groupes autochtones ne peut toutefois pas être liée au projet de loi C-31.

Les résultats

Section I :
Où en sommes-nous?

Section I : Où en sommes-nous?

A- Le problème le plus important

Principales priorités du gouvernement

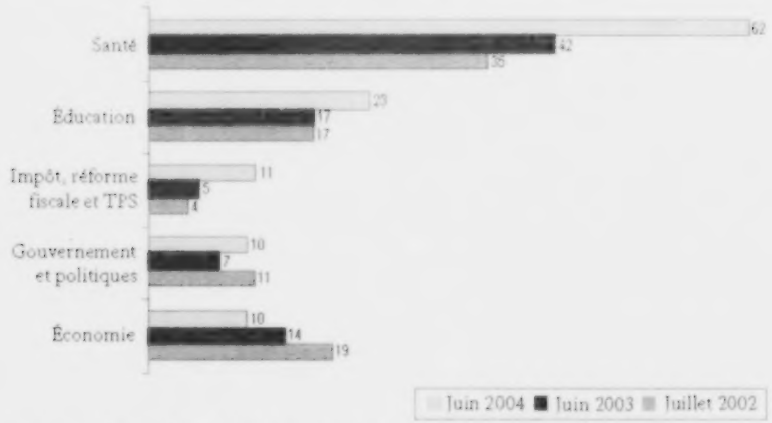

Source : Rapports sur les tendances, Ipsos-Reid, juillet 2002, juin 2003 et juin 2004

- Dans le cadre d'une question ouverte, on a demandé aux Canadiens de réfléchir aux problèmes auxquels ils sont confrontés et d'indiquer quelles devraient être les priorités des dirigeants du pays. Les soins de santé demeurent le problème le plus important aux yeux des Canadiens; de fait, ce dossier a pris de l'importance entre 2002 et 2004.
- Les questions autochtones ne figurent pas parmi les priorités des Canadiens; seulement 1 % d'entre eux y accordaient de l'importance selon le rapport de juin 2004.

Problème le plus important auquel le Nord fait face (selon le territoire)

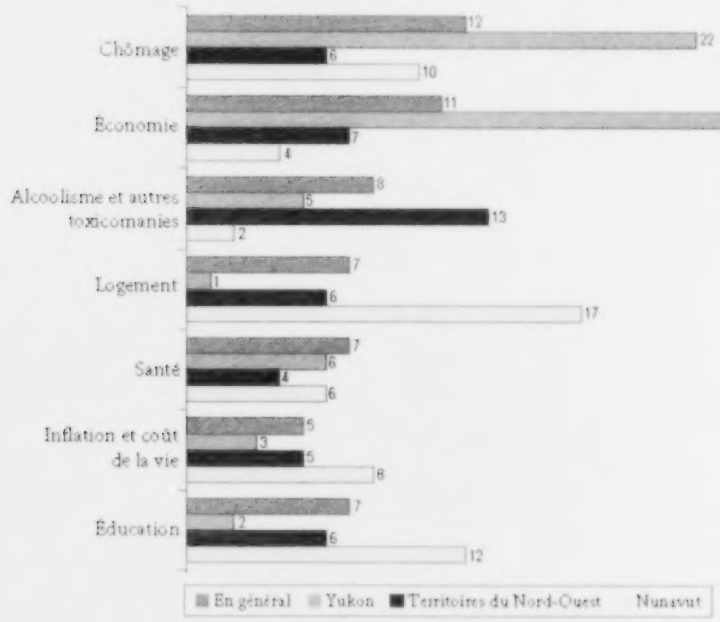

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Les Canadiens qui vivent au nord du 60e parallèle ont des opinions totalement différentes de celles du reste du Canada. De fait, ils considèrent que le chômage (12 %) et l'économie (11 %) sont les deux problèmes les plus importants et seulement 7 % accordent de l'importance aux services de santé.
- Si les services de santé priment les autres préoccupations chez les Canadiens vivant au sud du 60e parallèle, ils ne revêtent pas la même importance dans le Nord. Toutefois, dans les trois territoires, on constate une certaine inquiétude à l'égard des soins de santé.
- Les territoires ne s'entendent pas du tout lorsque vient le moment de déterminer le problème le plus important avec lequel les résidants du Nord sont aux prises. Au Yukon, on se préoccupe davantage de l'économie et du chômage et on s'inquiète moins des problèmes sociaux.
- Le logement et l'éducation sont les principales sources de préoccupation pour les résidants du Nunavut, tandis que les résidants des Territoires du Nord-Ouest ont davantage à cœur les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie.

Problème le plus important pour le gouvernement (dans les réserves et en dehors des réserves)

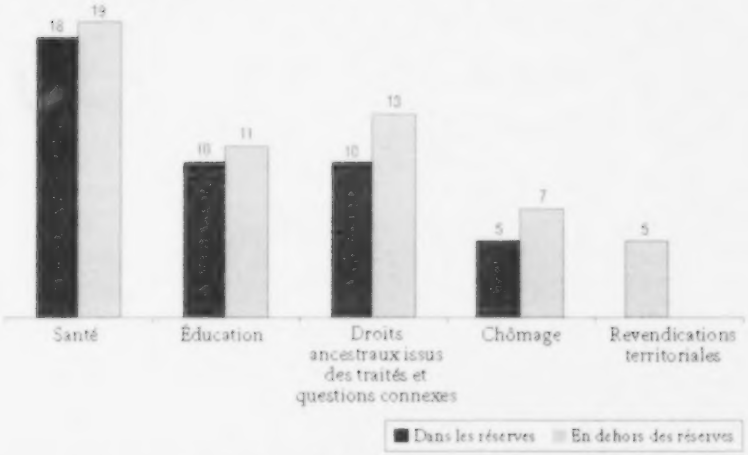

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Lorsqu'on demande aux gens des Premières nations vivant dans une réserve quelle devrait être la priorité du nouveau gouvernement fédéral, les services de santé (18 %) remportent la palme, suivis ex æquo par l'éducation et les droits ancestraux issus des traités (10 %).
- Les gens des Premières nations, qu'ils vivent ou non dans une réserve, voient sensiblement d'un même œil l'importance accordée aux services de santé et à l'éducation. Les droits ancestraux issus des traités et les questions connexes revêtent un peu plus d'importance pour les populations hors réserve que pour celles qui vivent dans une réserve (13 % et 10 % respectivement). Toutefois, les personnes vivant à l'extérieur des réserves s'entendent généralement pour dire que la priorité ne devrait pas être accordée au règlement des revendications territoriales.

Problème le plus important (selon le territoire)

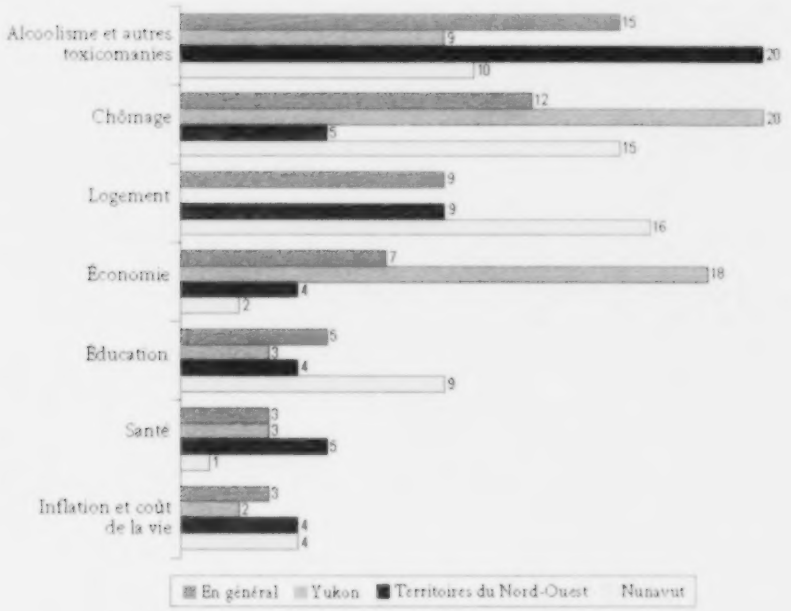

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Dans le but de déterminer quelles priorités sont les plus pressantes pour le Nord, on a demandé aux résidants du Nord de relever le problème le plus important avec lequel ils sont aux prises. L'alcoolisme et les autres toxicomanies (15 %) ont été le choix numéro un, suivis de près par le chômage (12 %).
- Quoique les services de santé soient considérés comme la priorité absolue dans le reste du Canada, seulement 3 % des gens du Nord ont déclaré que ce dossier était une source de préoccupation à l'échelle locale.

Priorités du gouvernement pour l'avenir des jeunes autochtones (dans les réserves et en dehors des réserves)

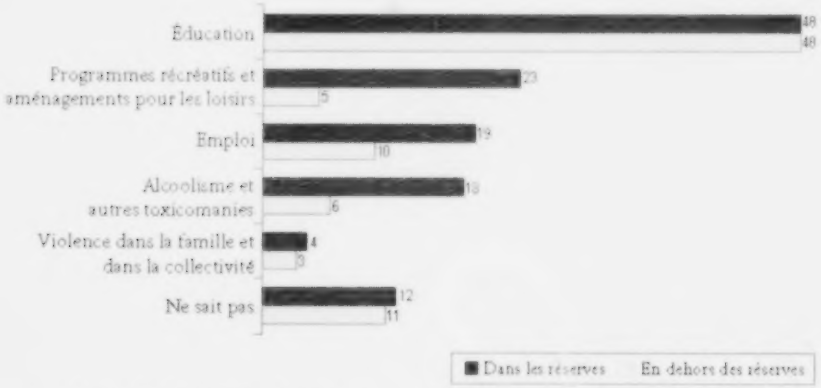

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Les gens des Premières nations, qu'ils vivent ou non dans une réserve, estiment que le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur l'éducation (48 %) pour assurer le bien-être des jeunes autochtones d'aujourd'hui.
- Comparativement aux personnes vivant à l'extérieur des réserves, les résidants des réserves sont beaucoup plus nombreux à donner priorité aux programmes récréatifs et aux aménagements pour les loisirs ainsi qu'à l'alcoolisme et aux autres toxicomanies.

B- Le rendement du gouvernement fédéral

Satisfaction à l'égard du rendement du gouvernement fédéral dans le Nord

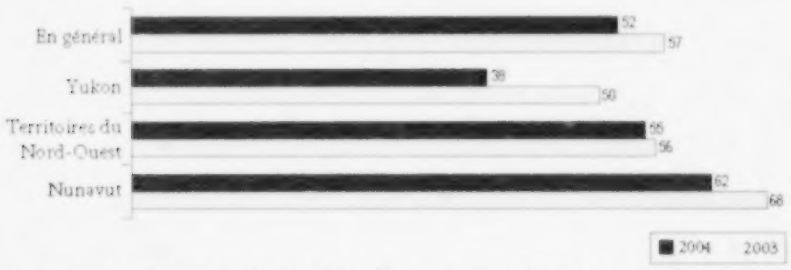

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Plus de la moitié des Canadiens qui vivent dans le Nord (52 %) sont satisfaits du présent gouvernement fédéral, une baisse de cinq points de pourcentage par rapport à l'année dernière. Il importe de souligner que seulement 9 % des Canadiens se disent grandement satisfaits.
- La satisfaction à l'égard du rendement du gouvernement fédéral actuel dans le Nord décroît avec l'âge et est considérablement plus grande chez les résidants autochtones du Nord (58 %) que chez leurs homologues non autochtones (47 %).
- À l'échelle régionale, le degré de contentement à l'égard du gouvernement fédéral a diminué par rapport à l'an dernier, et cette baisse est nettement plus marquée au Yukon (50 % en 2003 par rapport à 38 % cette année).

Rendement du gouvernement fédéral dans les dossiers autochtones

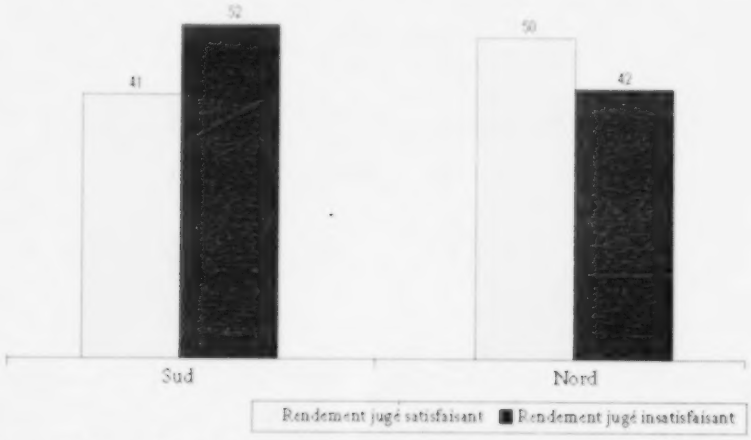

Sources : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004
Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Quatre Canadiens sur dix (41 %) sont d'avis que le gouvernement fédéral aborde adéquatement les questions autochtones. Il est intéressant de noter que les résidants du Nord sont plus satisfaits que le reste du Canada de la façon dont le gouvernement fédéral intervient dans les dossiers autochtones, la moitié d'entre eux (50 %) jugeant que le gouvernement fait du bon travail.
- La moitié des Autochtones et des non-Autochtones vivant dans le Nord approuvent la façon dont le gouvernement fédéral règle les questions autochtones.

Rendement général du gouvernement du Canada
(dans les réserves et en dehors des réserves)

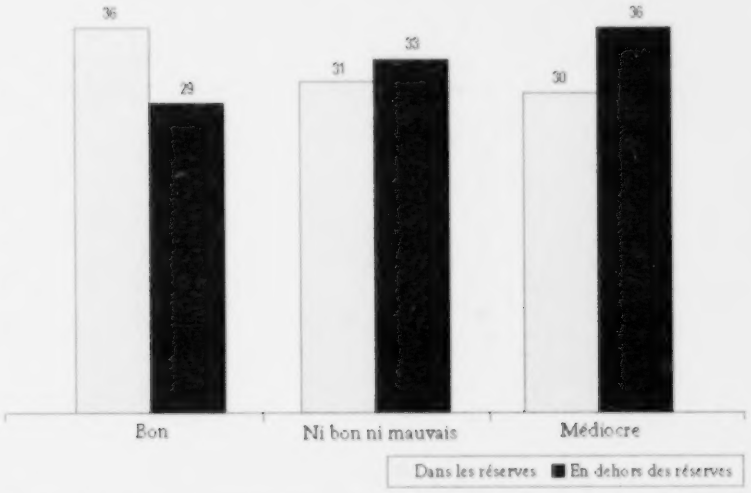

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Comparativement aux gens des Premières nations qui vivent en dehors des réserves (29 %), les résidants des réserves (36 %) sont légèrement plus nombreux à penser que le gouvernement du Canada fait du bon travail. À l'opposé, la population hors réserve est généralement plus portée à dire que le rendement du gouvernement est médiocre (36 %), une opinion que partagent 30 % des résidants des réserves.

Usage abusif des fonds fédéraux soi-disant commis par les collectivités autochtones : ampleur du problème

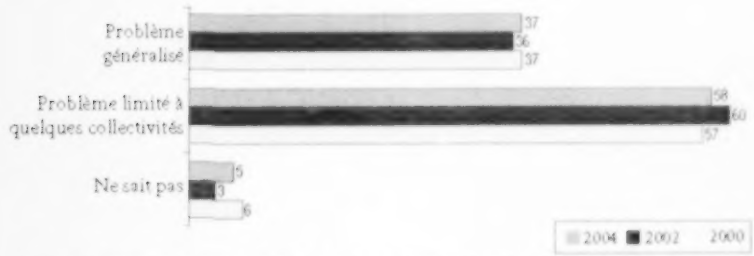

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- L'opinion des répondants quant à l'ampleur du problème d'abus des fonds gouvernementaux est sensiblement la même depuis 2000.
- À l'heure actuelle, la majorité des Canadiens (58 %) estiment que les abus qui auraient été commis ne constituent pas un phénomène généralisé, mais seraient limités à quelques collectivités seulement.
- Les hommes (41 %) sont plus nombreux que les femmes (34 %) à généraliser le problème.
- Cependant, on note des différences importantes selon les régions. De fait, les résidants de la Saskatchewan et du Manitoba (53 %) sont beaucoup plus susceptibles que les Canadiens en général (37 %) de croire que le phénomène est répandu. Par ailleurs, la population au Québec a moins tendance à jeter le blâme sur l'ensemble des collectivités (30 %).

Raisons qui auraient motivé les collectivités à faire un usage abusif des fonds fédéraux

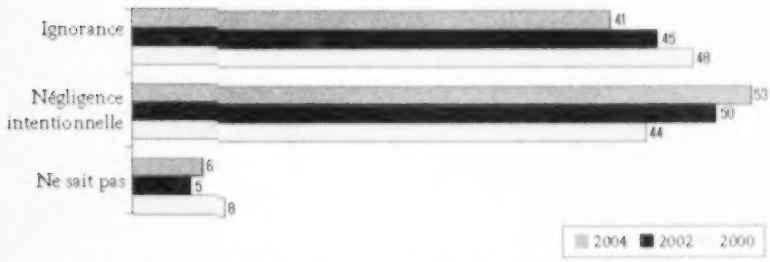

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- De plus en plus, les Canadiens croient que l'usage abusif des fonds du gouvernement fédéral est attribuable à une négligence intentionnelle de la part des collectivites et des organisations autochtones. À l'heure actuelle, plus de la moitié des Canadiens (53 %) estiment qu'il s'agit là de la cause première de l'usage abusif des fonds. Les donnees venant appuyer ce point de vue ont connu une hausse de neuf points de pourcentage en quatre ans.
- Encore une fois, les résidants de la Saskatchewan et du Manitoba (64 %) sont plus enclins que l'ensemble des Canadiens (53 %) à croire que l'usage abusif des fonds résulte d'une négligence intentionnelle. De toutes les provinces et de tous les territoires, c'est en Ontario que cette idée fait le moins d'adeptes (48 %).

Probabilités que les collectivités autochtones commettent des abus comparativement aux autres collectivités

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- Sur une note positive, les Canadiens ne croient pas que les collectivites autochtones sont plus susceptibles que les autres de faire un usage abusif des fonds publics.
- De fait, la grande majorité des Canadiens (68 %) ne voient pas ce phenomène comme un problème exclusif aux collectivites autochtones. Le quart des Canadiens (24 %) disent toutefois qu'il est plus probable que les collectivités autochtones commettent des abus.

C- La sensibilisation aux questions autochtones

Capacité de se souvenir des événements médiatisés ayant fait intervenir des Autochtones

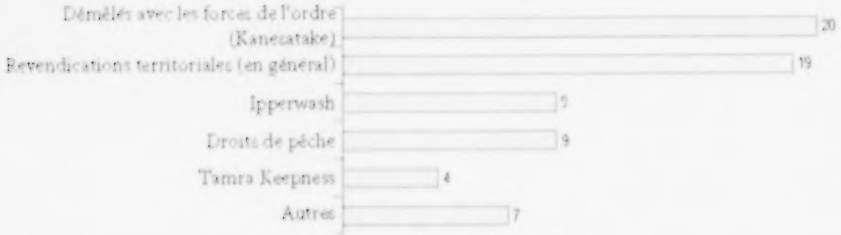

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- Les medias sont une source d'information relativement efficace pour sensibiliser la population aux questions autochtones; de fait, selon les résultats du sondage, six personnes sur dix (60 %) se rappellent avoir vu ou entendu récemment un reportage médiatique mettant à partie les Autochtones.
- Les personnes qui se souvenaient que les Autochtones avaient fait la manchette avaient le plus souvent en tête un reportage de nature politique, notamment le cas de Kanesatake (20 %). Une proportion comparable de répondants (19 %) se rappelaient avoir entendu parler des revendications territoriales, tandis que 9 % avaient vu un reportage sur Ipperwash et sur les pêches.

Problèmes les plus sérieux avec lequels les Autochtones sont aux prises (problèmes de première importance)

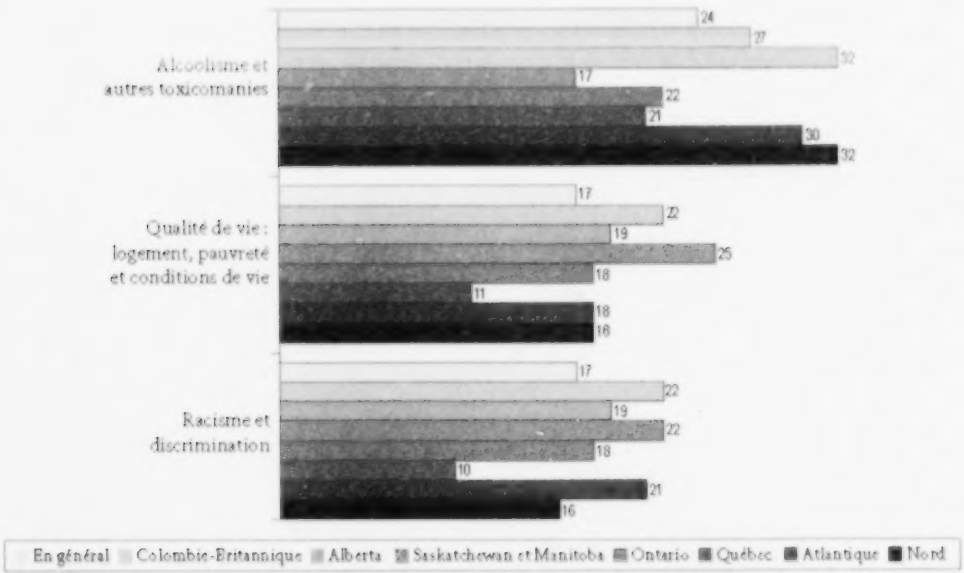

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- De tous les problèmes auxquels les Autochtones au Canada doivent faire face, les Canadiens considèrent que l'alcoolisme et les autres toxicomanies (24 %) sont les plus importants. Viennent ensuite, non loin derrière, la qualité de vie (c'est-à-dire le logement, la pauvreté et les conditions de vie), le racisme et la discrimination, le choix de 17 % des Canadiens.
- En Alberta et dans le Nord, l'alcool et les autres drogues sont considérés comme les problèmes les plus sérieux, tandis que le racisme et la discrimination sont à la source de plus d'inquiétudes chez les résidants de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba. De plus, la population de ces deux dernières provinces tend davantage à dire que le faible niveau de vie est à la tête de tous les problèmes.

Problèmes les plus sérieux avec lesquels les Autochtones sont aux prises (problèmes de seconde importance)

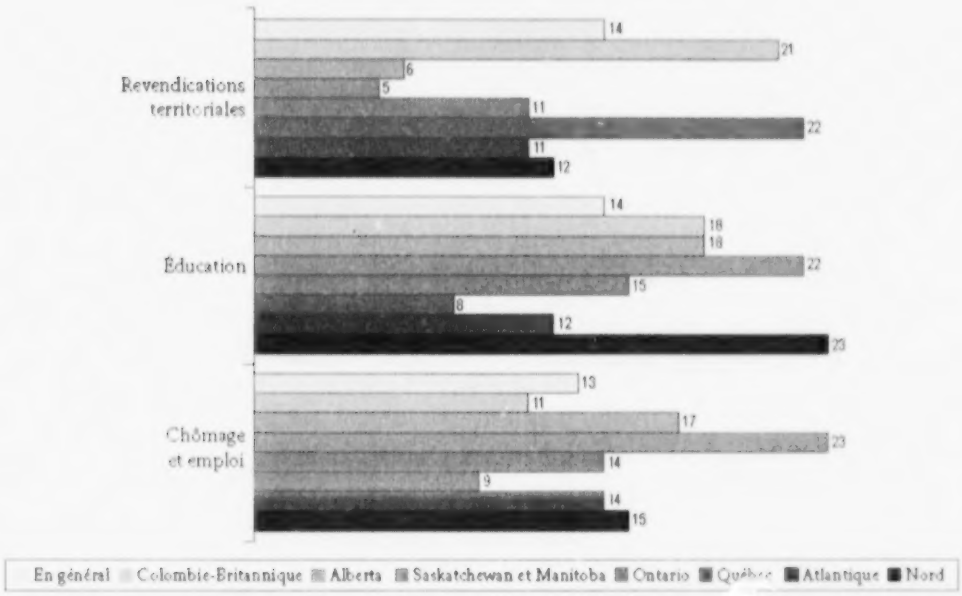

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- Lorsqu'on demande de nommer les problèmes les plus sérieux auxquels se butent les populations autochtones, les Canadiens sont un peu moins portés à répondre les revendications territoriales (14 %), l'éducation (14 %) et le chômage ou l'emploi (13 %).
- Le règlement des revendications territoriales est une plus grande priorité pour les résidants de la Colombie-Britannique et du Québec que pour les résidants des autres régions du Canada, tandis que l'éducation accède à un rang plus élevé en Saskatchewan, au Manitoba et dans le Nord.
- Le chômage et l'emploi soulèvent plus d'inquiétudes en Saskatchewan et au Manitoba qu'ailleurs au pays.

Importance de préserver les traditions culturelles autochtones

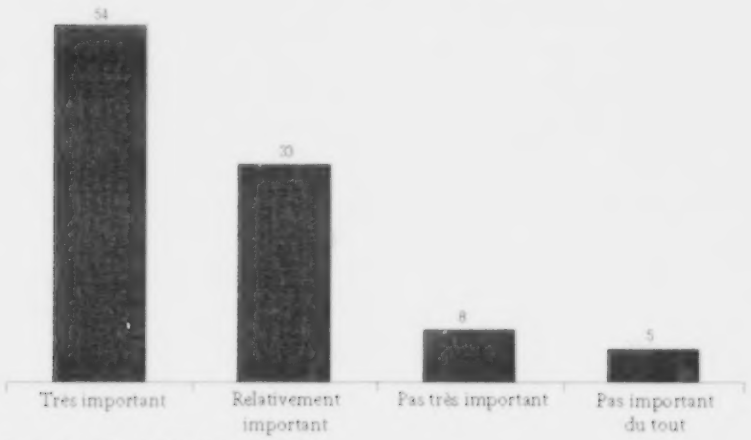

Source : Focus Canada, 2004-2, Environics, 2004

- La vaste majorité des membres du public (87 %) jugent important de préserver les valeurs, les traditions et les langues autochtones. Résultat qui étonne davantage, plus de la moitié des Canadiens (54 %) y voient une très grande importance.
- Par ailleurs, 90 % des femmes estiment que la préservation des traditions et des langues autochtones est une question d'intérêt et, de cette proportion, 58 % y attachent une très grande importance. Pour leur part, les hommes sont moins préoccupés par la question que les femmes, 84 % d'entre eux y portent un certain intérêt, dont 50 % y donnent une très grande valeur.
- Les Ontariens (61 %) sont beaucoup plus susceptibles que la moyenne des Canadiens (54 %) de croire que la préservation des langues et des traditions est une question très importante. Les personnes qui vivent dans les Prairies (49 %) sont celles qui sont les moins portées à y accorder beaucoup d'intérêt.

Les résultats

Section II :
La qualité de vie

Section II : La qualité de vie

A- La qualité et le niveau de vie

Qualité de vie de votre collectivité par rapport à celle des autres collectivités au Canada

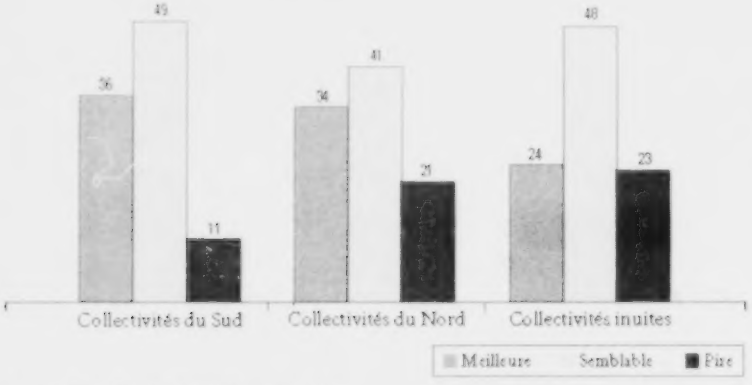

Sources : Focus Canada, 2004-2, Environics, 2004
Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Comparativement aux Canadiens vivant au sud du 60e parallèle (11 %), les résidants du Nord (21 %) sont beaucoup plus portés à dire que leur qualité de vie est inférieure à celle des autres communautés canadiennes.
- Les Inuit et les résidants du Sud du pays sont plus nombreux que les collectivités du Nord à ne remarquer aucune différence entre leur qualité de vie et celle des autres collectivités.
- La qualité de vie des résidants de la Colombie-Britannique est plus souvent jugée meilleure que celle des autres Canadiens, tandis que, parmi les populations du Nord, les résidants du Yukon sont les plus portés à se sentir privilégiés.
- De toutes les populations du Sud, ce sont les résidants de l'Atlantique (18 %) qui semblent les moins satisfaits de leur qualité de vie, tandis que, dans le Nord, c'est au Nunavut et au Nunavik (31 % chacun) que la population est la plus portée à en dire autant.

Qualité de vie des Autochtones par rapport à celle du Canadien moyen

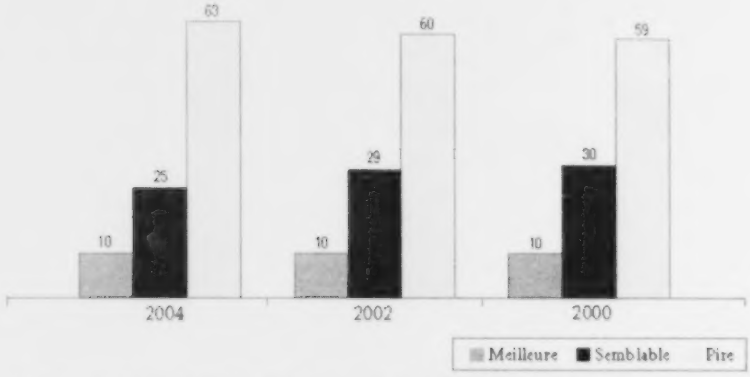

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- Les Canadiens voient d'un œil plus négatif le niveau de vie des collectivités autochtones. À l'heure actuelle, plus de six Canadiens sur dix (63 %) croient, en effet, que les Autochtones vivent de façon générale dans des conditions plus médiocres que la moyenne des Canadiens.
- Le nombre de personnes qui partagent cet avis a augmenté légèrement mais constamment depuis 2000. À partir de cette même année, on note cependant une baisse légère mais constante du nombre de personnes qui croient que les Autochtones vivent dans les mêmes conditions que les autres Canadiens.

Qualité de vie des Première nations par rapport à celle des autres Canadiens

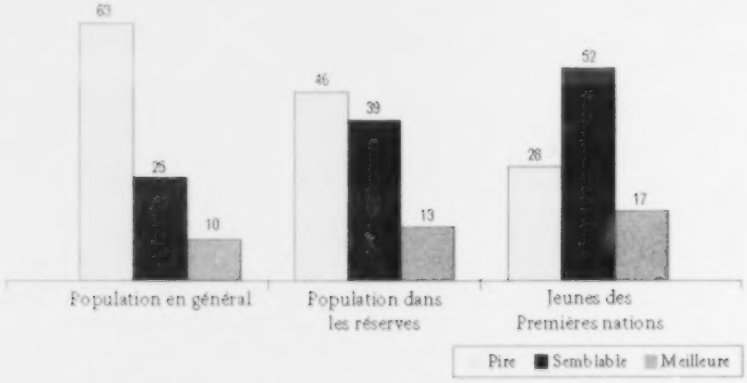

Sources : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004
Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, novembre 2003 et printemps 2004

- Les gens des Premières nations partagent l'opinion, plutôt pessimiste, du grand public quant au niveau de vie des Autochtones, quoique dans une proportion moindre. À l'heure actuelle, près de la moitié des personnes des Premières nations vivant dans les réserves (46 %) croient que les conditions de vie générales des Premières nations ne sont pas aussi enviables que celles des autres Canadiens.

- Toutefois, les jeunes des Premières nations sont plus optimistes que les adultes. En effet, un peu plus de la moitié d'entre eux jugent que le niveau de vie des Premières nations est comparable à celui des autres Canadiens, et un peu plus du quart (28 %) croient qu'il est pire.

B- Le logement des résidants du Nord et des Premières nations

Le logement revêt une certaine importance pour les Canadiens et en particulier pour les gens des Premières nations parce qu'il agit directement sur des questions prioritaires, comme la qualité et le niveau de vie. Le logement est particulièrement important dans le contexte actuel, puisque les données statistiques révèlent que la population des Autochtones au Canada a connu une croissance rapide au cours des dernières années. Affaires indiennes et du Nord Canada recueillera d'autres points de vue sur cette question dans le cadre des prochaines versions de la présente publication.

Degré de préoccupation à l'égard de la disponibilité des logements

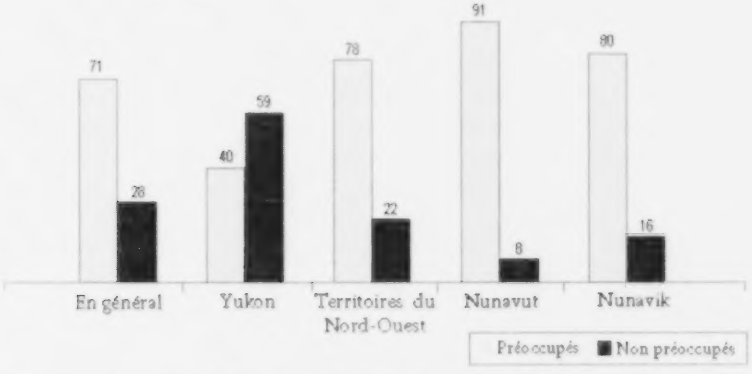

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Quoique le logement ne soit pas considéré comme un problème fondamental dans le Nord, la question de la disponibilité suscite beaucoup de préoccupations. Sept personnes sur dix (71 %) s'en inquiètent et, de ce nombre, 46 % se disent même très préoccupées.
- Il y a un nombre inquiétant (91%) de résidants du Nunavut qui croient que l'accessibilité des logements est un problème pressant auquel leur collectivité fait face. La question semble toutefois beaucoup moins préoccupante pour la population du Yukon (40 %).
- Lorsqu'on demande aux Autochtones et aux non-Autochtones dans le Nord de s'exprimer sur la question, les divergences d'opinions entre les deux groupes sont frappantes : le logement est une source de préoccupation pour 83 % des Autochtones et pour seulement 56 % des non-Autochtones.

C- Les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones

Degré de sympathie pour les problèmes des Autochtones

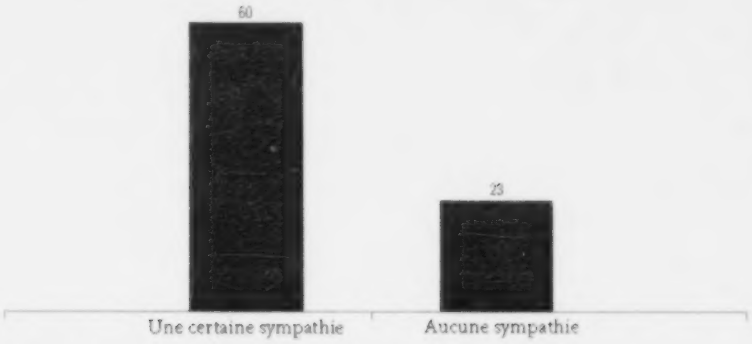

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- C'est dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, en Ontario et en Colombie-Britannique que l'on éprouve le plus de sympathie pour les problèmes des Autochtones. Ce sentiment est davantage présent chez les Canadiens plus âgés et chez ceux ayant fait des études universitaires.

Pour examiner une question en profondeur, il est souvent utile de rassembler diverses parties et d'écouter leurs opinions plus en détail. Pour ce faire, des groupes de discussion ont été organisés dans le but de déterminer ce que pensent le grand public et les gens des Premières nations des relations entre les Premières nations et les autres Canadiens[1].

Opinions du grand public sur les relations entre les Premières nations et les autres Canadiens

- Les membres du public qui ont participé aux groupes de discussion ont exprimé des opinions variées sur les relations entre les Premières nations et les autres Canadiens. À Victoria et à Yellowknife, nombreux sont ceux qui considèrent que les deux groupes entretiennent des relations harmonieuses. Par ailleurs, à Sault-Sainte-Marie, à Québec et à Halifax, rares étaient ceux qui ont exprimé une opinion favorable concernant ces relations.

[1] Examen stratégique des communications, Ipsos-Reid, août 2003

- Parmi les grandes questions soulevées par le grand public, notons le fait que les Premières nations s'accrochent à des problèmes du passé qui n'ont rien à voir avec la réalité actuelle ou la nécessité d'améliorer le processus utilisé pour rendre compte de la façon dont les fonds sont distribués aux Premières nations.

Opinions des Premières nations sur les relations qu'elles entretiennent avec les autres Canadiens

- Les personnes des Premières nations voient la situation bien différemment. Bon nombre d'entre elles considèrent que les relations sont quelque peu tendues; de fait, elles croient que les autres Canadiens sont souvent mal renseignés sur les questions qui concernent les Premières nations, ce qui fait qu'ils entretiennent des préjugés. Les participants des Premières nations estiment que les non-membres sont nombreux à véhiculer des stéréotypes fondés sur le racisme.
- Cela dit, certaines personnes des Premières nations croient que la situation s'améliore progressivement et elles sont en mesure de donner des exemples de coopération entre les deux groupes pour appuyer leurs dires.

Les résultats

Section III :
Les services de santé

Section III : Les services de santé

A- Le rendement du gouvernement

Priorités du gouvernement du Canada
(dans les réserves et en dehors des réserves)

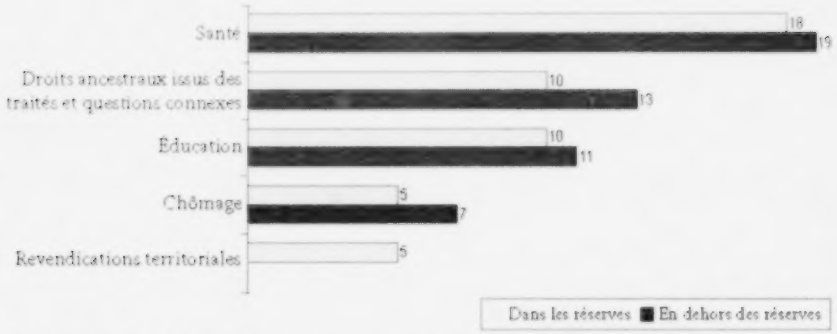

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Les réponses données par les gens des Premières nations vivant dans les réserves révèlent clairement que les services de santé sont considérés comme la plus grande priorité sur laquelle le gouvernement du Canada devrait se concentrer. C'est du moins ce que pensent 18 % des répondants appartenant à ce groupe.
- À l'heure actuelle, 19 % des Autochtones vivant en dehors des réserves croient que le gouvernement devrait avant tout donner priorité aux services de santé.

B- L'accès aux services de santé

Problème le plus important auquel le système de santé fait face dans le Nord

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- L'accès limité aux services de santé représente pour les résidants du Nord canadien le plus important problème auquel les collectivités se heurtent dans le domaine de la santé (18 %). Dans le Nord, il existe cependant des écarts entre l'opinion des Autochtones et celle des non-Autochtones. De fait, si 25 % des non-Autochtones déplorent avant tout l'accès limité aux services de santé, seulement 12 % des Autochtones sont de cet avis.

C- Les problèmes de santé chez les Premières nations

Substances jugées dangereuses ou très dangereuses par les Premières nations et la population générale

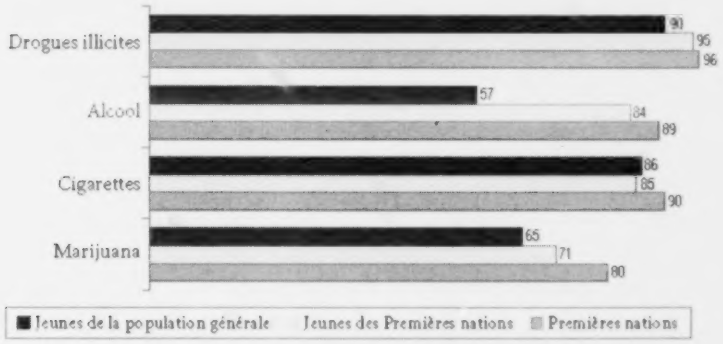

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Sondage de Santé Canada auprès des jeunes, GPC Research Group, septembre 2003

- L'alcoolisme et les autres toxicomanies comptent parmi les principaux problèmes auxquels les collectivités des Premières nations se butent de nos jours. Pour obtenir une vue d'ensemble de la façon dont sont perçus les dangers de l'alcool et des drogues, on a fait participer les gens des Premières nations, les jeunes des Premières nations et les jeunes en général à des discussions sur quatre sujets spécifiques.

- Si tous les groupes arrivent à s'entendre sur les dangers que présentent les drogues illicites et le tabagisme en général, les effets négatifs de l'alcool et de la marijuana faisaient moins l'unanimité. De fait, les jeunes en général étaient moins portes que les adultes à considerer comme dangereux l'alcool, le tabagisme ou la marijuana.
- Les jeunes de la population générale etaient moins portés que les jeunes ou les personnes des Premières nations à considerer l'alcool et la marijuana comme des substances dangereuses.

Façon dont les Premières nations définissent le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool

Source : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, décembre 2002

- Le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool compte au nombre des problèmes ayant des répercussions sur les collectivités des Premières nations. Ainsi, 96 % des personnes de moins de 40 ans connaissent ce phénomène. Il est intéressant de constater que 15 % de ceux qui disent connaître le syndrome étaient toutefois incapables de le définir, ce qui porte à croire qu'ils n'en savent que le nom.
- Parmi ceux qui ont donné une définition du syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool, près de six personnes sur dix (59 %) ont repondu qu'en général ce problème portait atteinte au fœtus en gestation, tandis que 36 % ont précisé que le syndrome était nocif pour l'enfant.

Les résultats

Section IV : L'éducation

Section IV : L'éducation

A- L'opinion publique sur l'éducation des Autochtones

Ordre de priorité des problèmes auxquels les jeunes autochtones font face

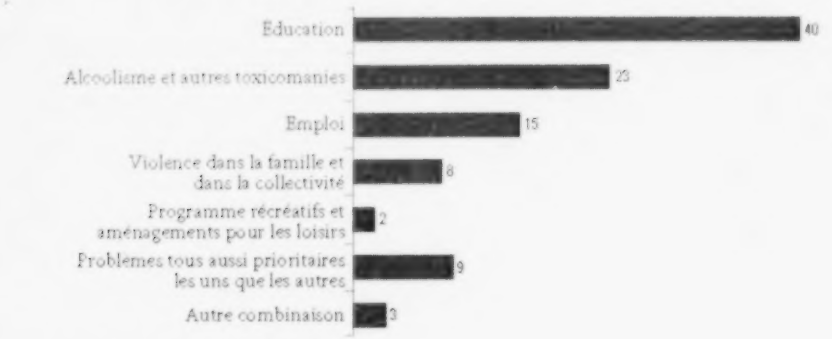

Source : Focus Canada, 2004-2, Environics, 2004

- Il se dégage clairement que l'éducation (40 %), en tant que principal problème auquel les jeunes autochtones se butent, mérite l'attention du gouvernement. De fait, l'éducation arrive bien avant l'alcoolisme et les autres toxicomanies et la pénurie d'emplois, qui sont généralement considérés comme d'importants obstacles auxquels se heurtent les jeunes autochtones.
- L'éducation l'emporte sur les autres priorités dans toutes les régions du pays, quoique la Colombie-Britannique (45 %) lui décerne une cote un peu plus élevée qu'ailleurs. En outre, les résidants de la Saskatchewan (30 %) et de l'Alberta (31 %) accordent plus d'importance à la consommation de drogues et d'alcool que la moyenne des autres Canadiens ( ).

Qualité de l'éducation dans les réserves en comparaison de celle reçue par les autres Canadiens

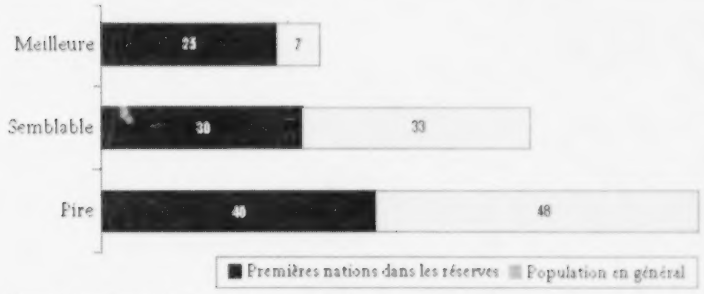

Sources : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004
Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, décembre 2002

- Étant donné que le gouvernement veut aider les jeunes autochtones en donnant priorité à l'éducation, on a demandé aux Canadiens d'accorder une cote à la qualité générale de l'éducation dans les réserves.
- Près de la moitié des Canadiens (48 %) croient que la qualité de l'enseignement offert actuellement aux enfants et aux jeunes des Premières nations dans les réserves est inférieure à la qualité de l'enseignement reçu par la population en général. Par ailleurs, le tiers des Canadiens (33 %) estiment que l'éducation donnée dans les réserves est comparable à celle offerte ailleurs au Canada.
- Seulement 7 % pensent que les enfants et les jeunes des Premières nations sont privilégiés au point de vue de l'éducation reçue.

Facteurs contribuant à améliorer la qualité de vie dans les réserves*

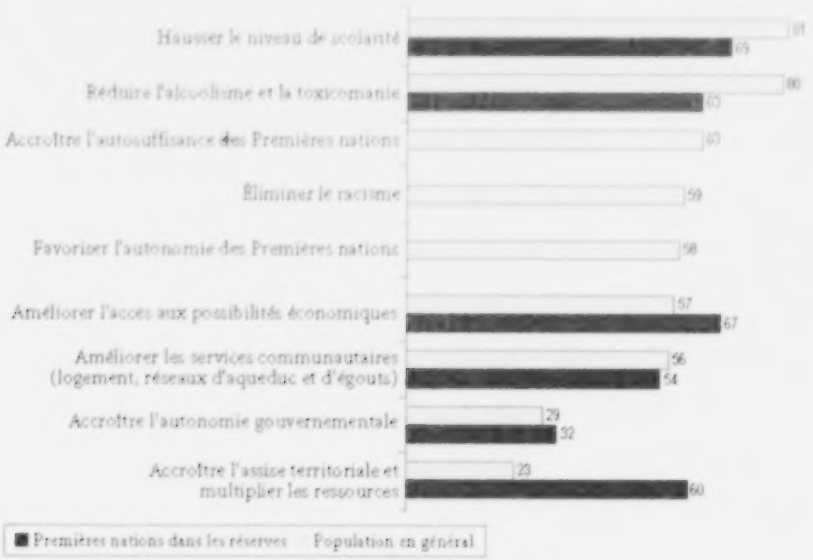

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, automne 2001
Repenser le gouvernement (2), Ekos, août 2004

* Englobe les réponses des répondants qui considèrent que la qualité de vie des Autochtones est inférieure à celle des autres Canadiens

- Non seulement l'éducation est-elle considérée comme un facteur ayant une grande influence dans la vie des jeunes autochtones, mais les Canadiens estiment aussi qu'elle a une incidence directe sur le niveau de vie des Premières nations.
- À l'heure actuelle, la grande majorité (81 %) des Canadiens pensent que la hausse du niveau de scolarité des personnes des Premières nations aurait un effet considérable sur le niveau de vie dans les réserves.
- Dans tous les groupes démographiques, on croit qu'un niveau de scolarité plus élevé améliorerait dans une large mesure la qualité de vie dans les réserves.

B- L'opinion des Premières nations sur l'éducation des Autochtones

Autorité chargée d'établir les normes d'enseignement minimales et le programme pédagogique

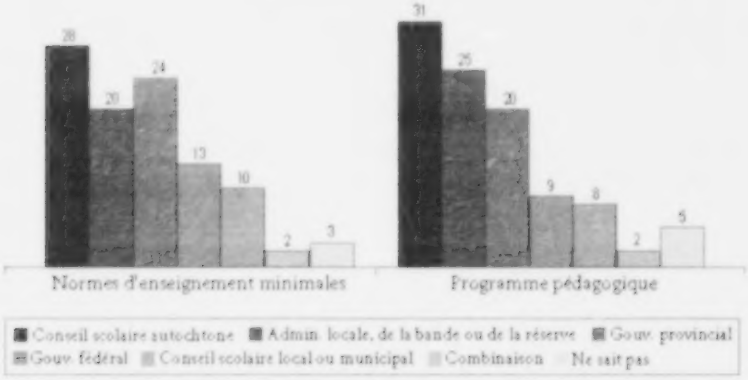

Source : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004

- Lorsqu'on demande aux résidants des réserves de dire quels organismes devraient jouer un rôle central dans les écoles des Premières nations, le conseil scolaire autochtone semble être l'organisme tout désigné pour établir les normes d'enseignement minimales en classe et définir le programme pédagogique. Une personne sur trois (31 %) a répondu que les conseils scolaires autochtones devraient décider de ce qui est enseigné et de la façon dont l'enseignement est offert et 28 % confiaient aussi aux conseils scolaires la responsabilité de fixer les normes d'enseignement.
- Pour ce qui est d'établir les normes d'enseignement minimales, le gouvernement provincial vient au deuxième rang, favorisé par 24 % des résidants des réserves. Il est suivi de l'administration locale, de la bande ou de la réserve (20 %).

Dans le but de connaître ce que pensent les jeunes des Premières nations de la qualité de l'enseignement dans les réserves, on a organisé huit groupes de discussion. La plupart des participants avaient fréquenté une école de réserve pendant au moins une année ou deux et bon nombre d'entre eux avaient terminé leurs études primaires et le premier cycle du secondaire (c'est-à-dire jusqu'en neuvième année) dans la réserve.

- Tous les participants ont convenu que la qualité de l'enseignement donné dans les écoles de réserve était inférieure à celle de l'enseignement reçu dans les écoles de la ville (c'est-à-dire les écoles publiques ou catholiques situées à l'extérieur des réserves). Il est étonnant de constater que les participants de tous les groupes ont, spontanément, évalué à deux ans l'écart qui sépare l'enseignement dans les deux types d'école.

- Selon les participants, le problème ne s'explique pas seulement par la lenteur du programme pedagogique dans les ecoles de reserve, mais aussi par le fait que la qualité de l'enseignement n'est pas uniforme et que les enseignants n'attendent pas beaucoup de leurs élèves ni ne leur imposent de grandes exigences.

Dans les groupes de discussion, on a cerne les principaux obstacles à la réussite : l'alcoolisme et les autres toxicomanies, la qualite de l'enseignement dans les ecoles de reserve, le choc culturel, le racisme et les stéréotypes ainsi que le manque de participation des parents. Pour etudier ces questions plus à fond, on a interrogé des élèves frequentant une école secondaire des Premières nations en Saskatchewan.

Facteurs venant influencer les choix de vie

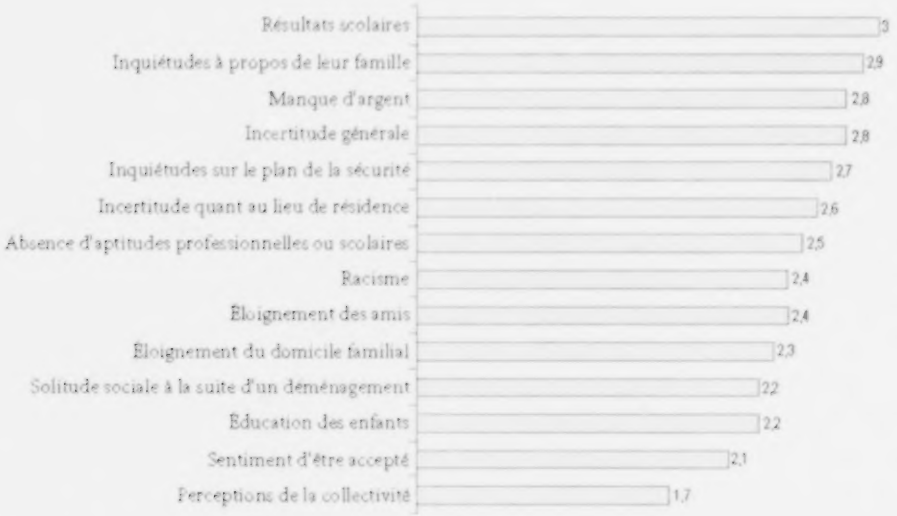

Source : Étude menée dans les écoles secondaires des Premières nations en Saskatchewan, Western Opinion Research Inc., 2004

- On a présenté aux élèves un certain nombre d'obstacles à la réussite. Afin de mieux représenter les données statistiques, on a fait la moyenne des résultats obtenus pour chacun des énoncés à partir d'une échelle de 5.
- On a observé que les répondants croient que leurs choix pourraient être influencés par leurs résultats scolaires, les inquiétudes à propos de leur famille, le manque d'argent et l'incertitude générale quant à leur avenir.

C- La préservation de l'éducation et de la culture traditionnelles

Importance que les Autochtones hors réserve accordent à l'apprentissage et à la préservation de la langue autochtone

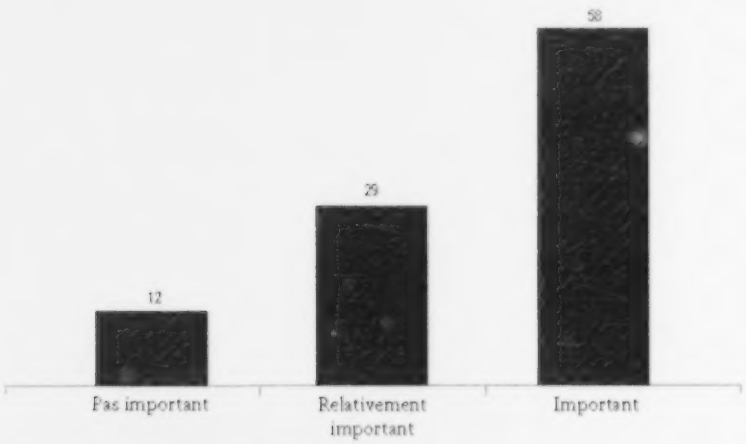

Source : Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Les Autochtones qui vivent en dehors des réserves ont été appelés à se prononcer sur l'importance d'apprendre leur langue autochtone et de la préserver. Plus de la moitié d'entre eux (58 %) ont dit qu'il leur importait de préserver leur langue, et près de trois sur dix (29 %) ont indiqué que l'apprentissage et la préservation de leur langue autochtone étaient relativement importants.
- Les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves et qui ont fait des études universitaires croient encore davantage à l'importance de la langue autochtone et au besoin de la protéger.

D- Les taux de diplômés d'études secondaires chez les jeunes des Premières nations

Opinion sur le nombre de diplômés d'études secondaires parmi les Autochtones par rapport à celui observé dans le reste de la population

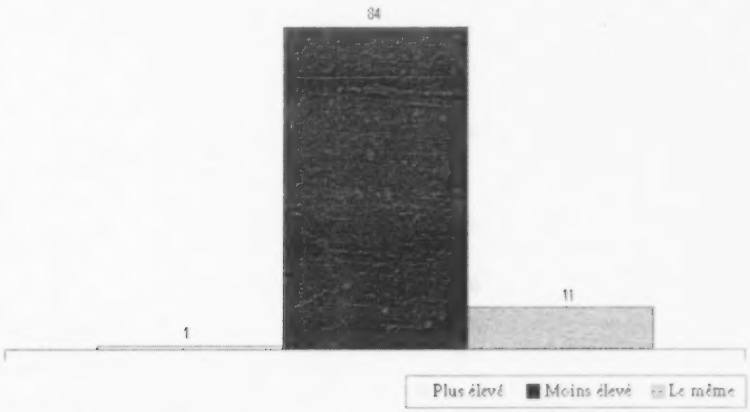

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- Afin de sonder l'opinion des Canadiens sur le taux de diplômes d'études secondaires parmi les jeunes autochtones, on leur a demandé s'ils pensaient que le nombre de jeunes autochtones diplômés était, toutes proportions gardées, plus élevé, le même ou moins élevé que celui dans le reste de la population canadienne.
- La grande majorité (84 %) d'entre eux ont dit, à juste titre, que le taux de diplômes était moins élevé chez les Autochtones que dans l'ensemble de la population.
- La tendance à croire que le taux de diplômés est plus faible chez les jeunes autochtones que chez les jeunes en général se manifeste le plus concrètement en Colombie-Britannique et s'amplifie avec le niveau d'éducation et le revenu gagné.

Facteurs susceptibles d'effacer l'écart entre le taux de diplômés d'études secondaires parmi les Autochtones et celui observé dans le reste de la population

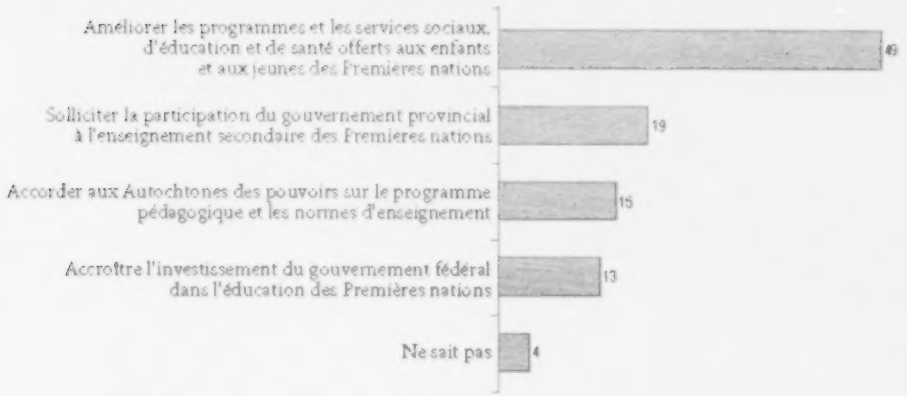

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- Parmi toutes les mesures susceptibles d'accroître le taux de diplômes d'études secondaires chez les Autochtones, 49 % des Canadiens privilegient l'amélioration des programmes sociaux, d'éducation et de santé.
- Dans une proportion moindre, certains croient pouvoir régler le problème en sollicitant davantage la participation du gouvernement provincial à l'éducation (19 %), en accordant aux Autochtones des pouvoirs sur les normes d'enseignement (15 %) et en augmentant les investissements du gouvernement fédéral (13 %).
- Comparativement aux résidants des autres régions, la population de l'Atlantique (54 %) est davantage portée à croire que l'amélioration des programmes sociaux, d'éducation et de santé aurait un effet bénéfique sur le taux de diplômés.

Raisons expliquant le décrochage dans les écoles secondaires

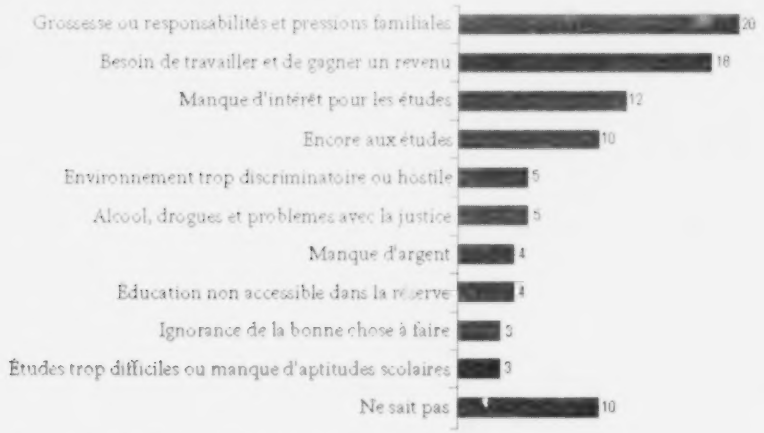

Source : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004

- L'explication la plus fréquemment donnée par les personnes des Premières nations non diplômées de l'école secondaire est la grossesse ou les responsabilités familiales (20 %), suivies de près par la nécessité de travailler, de gagner un revenu (18 %). Au moins un résidant des Premières nations sur dix dit ne pas avoir obtenu son diplôme d'études secondaires parce que l'école ne l'intéressait pas (12 %) ou parce qu'il était actuellement aux études (10 %).
- Il n'est peut-être pas surprenant de constater que les femmes (33 % par rapport à 9 % des hommes) et les parents (23 % par rapport à 8 % des adultes sans enfant) sont plus nombreux à avoir mis fin à leurs études secondaires en raison d'une grossesse ou de responsabilités familiales.
- Comparativement aux résidants des autres provinces ou territoires, ceux du Québec ont plus tendance à affirmer qu'ils n'ont pas mené leurs études secondaires à terme parce qu'ils devaient travailler ou gagner un revenu.

Les résultats

Section V : Le développement économique

Section V : Le développement économique

A- L'opinion sur le développement économique

Sujets très importants pour les Autochtones au Canada

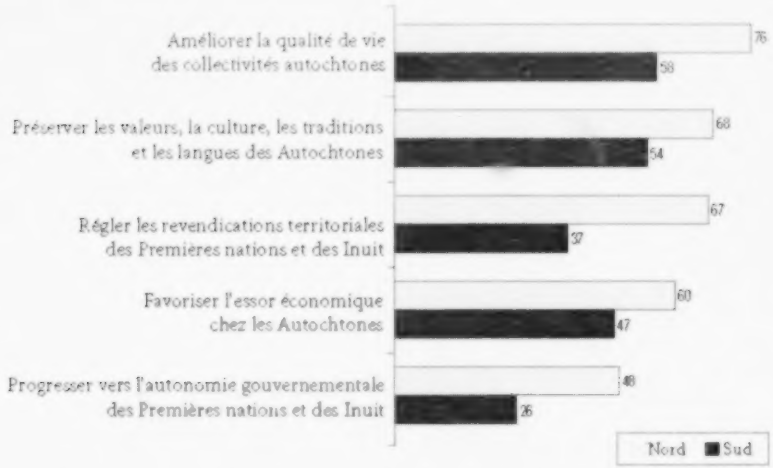

Sources : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004
Focus Canada, 2004-2, Environics, 2004

- Parmi tous les sujets d'importance pour les Autochtones au Canada, l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités occupe le premier rang des priorités pour les résidants du Nord et pour la population au sud du 60e parallèle. Vient ensuite la préservation des valeurs, de la culture, des traditions et des langues autochtones.
- Le développement économique arrive au quatrième rang des priorités, bien que la majorité des résidants du Nord (60 %) continuent d'y accorder une importance primordiale. Par rapport aux résidants du Nord, les Canadiens vivant dans les autres régions sont beaucoup moins enclins (47 %) à donner priorité au développement économique.
- Dans le Nord, les Autochtones accordent plus d'importance que les non-Autochtones à chacune des grandes questions. Le développement économique n'y fait pas exception : 70 % des Autochtones considèrent ce dossier comme hautement prioritaire, tandis que cette opinion n'est partagée que par la moitié des non-Autochtones (50 %).
- Dans le Sud, l'importance accordée au développement économique croît avec l'âge et est considérablement plus grande chez les Ontariens (55 %) et chez les personnes ayant fait des études universitaires (54 %).

Importance accordée aux diverses politiques et activités concernant les Autochtones au Canada

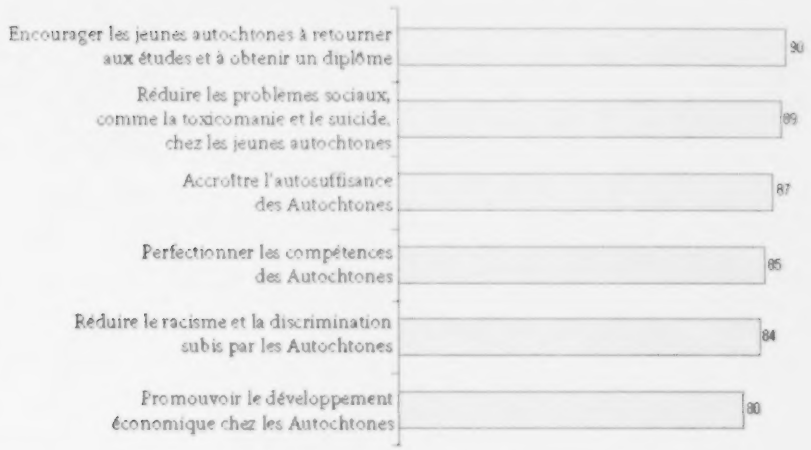

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2004

- Dans le but de mesurer le rendement du gouvernement lorsqu'il est question des dossiers autochtones, on a présenté aux Canadiens un certain nombre de sujets, qu'ils devaient classer par ordre de priorité.
- À l'heure actuelle, la majorité des Canadiens (80 %) estiment que la promotion du développement économique chez les Autochtones devrait être une priorité pour les gouvernements fédéral et provinciaux dans l'ensemble du Canada. Seulement une personne sur dix (10 %) est en désaccord avec un tel classement.
- Le développement économique chez les Autochtones est certes primordial pour la majorité des Canadiens; il n'en demeure pas moins qu'il occupe un rang peu élevé comparativement aux autres sujets présentés.

B- Les répercussions de l'aménagement d'un gazoduc

Retombées économiques du gazoduc par rapport aux dommages environnementaux

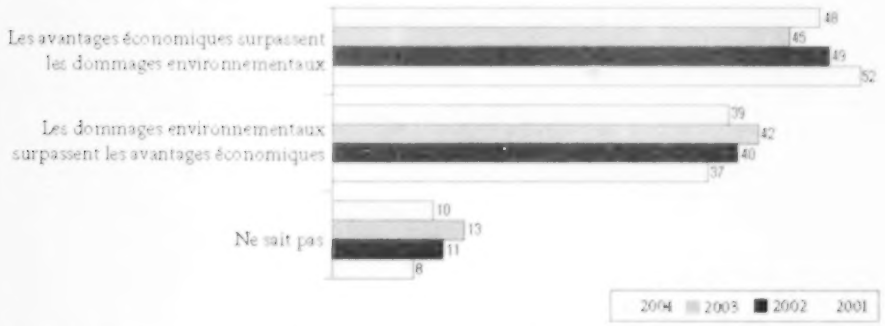

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, de 2001 à 2004

- Les résidants du Nord voient d'un œil optimiste les répercussions de l'aménagement d'un gazoduc sur leur territoire[2]. C'est le cas de 78 % d'entre eux.
- En outre, les résidants du Nord sont généralement convaincus (48 %) que les retombées économiques du gazoduc l'emporteront sur les dommages environnementaux éventuels. Cependant, cette opinion a connu une baisse de popularité de 2001 à 2003, passant de 52 % à 45 %.
- Le nombre de personnes qui croient que les dommages environnementaux primeraient les avantages économiques a aussi connu une légère baisse, passant de 42 % en 2003 à 39 % en 2004[3].

[2] Cette question s'adressait exclusivement aux résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 2004 (n = 812).
[3] Cette question s'adressait exclusivement aux résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 2004 (n = 812).

Probabilités que les retombées économiques du gazoduc soient partagées également entre le Nord et le Sud

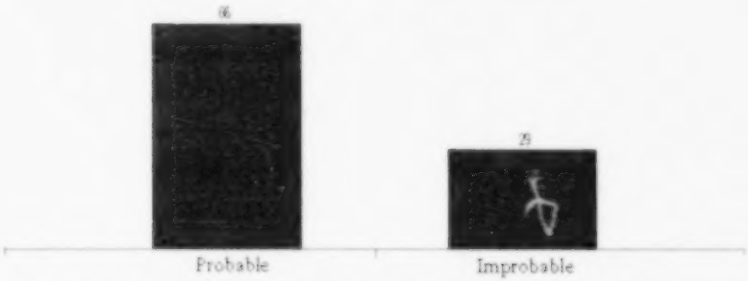

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Lorsqu'on demande aux participants si les résidants du Nord bénéficieront autant que la population au sud du 60e parallèle des avantages générés par le gazoduc, les deux tiers (66 %) croient que ce sera le cas. Toutefois, trois personnes sur dix (29 %) sont d'avis que les avantages ne seront pas répartis également entre le Nord et le Sud[4].
- Les répondants qui touchent les revenus familiaux les plus élevés sont plus enclins à dire que le Nord sera autant avantagé que le Sud.

[4] Cette question s'adressait exclusivement aux résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest (n = 812).

Les résultats

Section VI :
Les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale

Section VI : Les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale

Les revendications territoriales et les droits issus des traités comptent parmi les questions les plus importantes faisant intervenir les Autochtones au Canada. Pourtant, en dépit de leur notoriété, ces deux concepts sont souvent mal compris du grand public. Avant d'analyser les opinions des Canadiens sur ces grandes questions, il importe de les définir avec précision.

Les Premières nations ont conclu des traités avec divers gouvernements britanniques et canadiens avant et après la Confédération, en 1867. Aucun traité n'est identique, mais chacun établit habituellement certains droits dans des domaines tels que les terres de réserve, les rentes (somme d'argent payée chaque année) ainsi que la chasse et la pêche.

Par ailleurs, les revendications territoriales se classent en deux grandes catégories : les revendications globales et les revendications particulières. Par les revendications globales, on reconnaît l'existence de droits ancestraux permanents sur les terres et les ressources naturelles. Ce genre de revendication est présenté dans des régions du Canada où les titres autochtones n'ont jamais été attribués par l'entremise d'un traité ou d'un autre processus juridique. Les revendications particulières se rapportent, quant à elles, à un grief historique non réglé qui oppose une Première nation et la Couronne. Ainsi, une Première nation présente une revendication particulière lorsqu'elle juge que la Couronne n'a pas respecté une obligation contractée en vertu d'un traité ou d'une autre entente ou a manqué à ses obligations juridiques.

A- La connaissance des revendications territoriales

- Comme on l'a mentionné précédemment, le grand public connaît bien la question des revendications territoriales, qui est fortement médiatisée. Lorsqu'on demande aux Canadiens s'ils se rappellent un dossier autochtone dont il a été question dernièrement dans les médias, les revendications territoriales (19 %) occupent le deuxième rang.
- Les revendications territoriales sont devancées uniquement par les questions d'ordre politique, notamment les événements survenus à Kanesatake (20 %).

Problèmes les plus sérieux auxquels les Autochtones au Canada font face

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2002 et 2004

- Lorsqu'on demande spontanement aux Canadiens quel est le plus important problème auquel se heurtent de nos jours les Autochtones au Canada, les revendications territoriales figurent au quatrième rang (14 %).
- Même si le règlement des revendications territoriales continue d'être un sujet relativement présent dans l'esprit des membres du public, sa popularité a diminué de trois points depuis 2002.

B- L'importance des revendications territoriales

Importance de régler les revendications territoriales des Premières nations et des Inuit

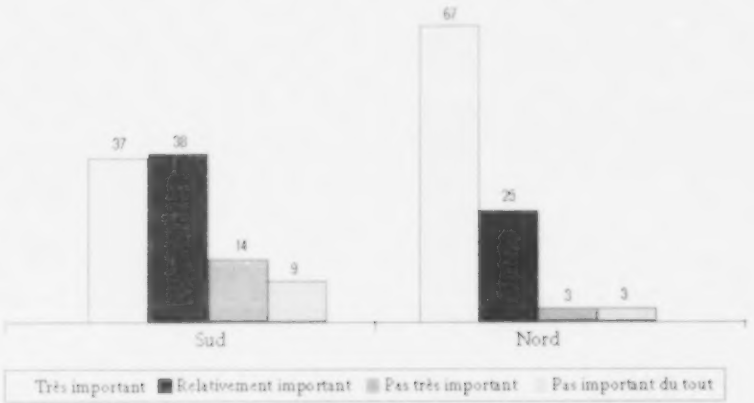

Sources : Focus Canada, 2004-2, Environics, 2004
Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- La grande majorité des résidants, qu'ils vivent dans le Nord ou dans le Sud du Canada, s'entendent pour dire que le règlement des revendications territoriales des Premières nations et des Inuit revêt une certaine importance.
- Le règlement des revendications territoriales est considéré comme une question importante pour les deux tiers des Canadiens (dont 37 % estiment qu'il s'agit là d'une question très importante). Par ailleurs, 80 % des femmes éprouvent un certain intérêt pour cette question et, de cette proportion, 40 % y attachent une très grande importance. Pour leur part, les hommes prennent moins à cœur que les femmes le règlement des revendications territoriales, 71 % d'entre eux y portant un certain intérêt, dont 35 % y donnent une très grande valeur.
- Il n'est pas étonnant de constater que les résidants du Nord affichent un intérêt beaucoup plus marqué pour le règlement des revendications territoriales des Premières nations et des Inuit. De fait, cette question est considérée comme importante pour presque tous les résidants du Nord (92 %) et comme très importante pour 67 % d'entre eux.
- La grande majorité des résidants du Nord trouvent cette question importante, et ce, dans tous les groupes démographiques.

C- L'opinion publique sur les revendications territoriales

Légitimité des revendications territoriales

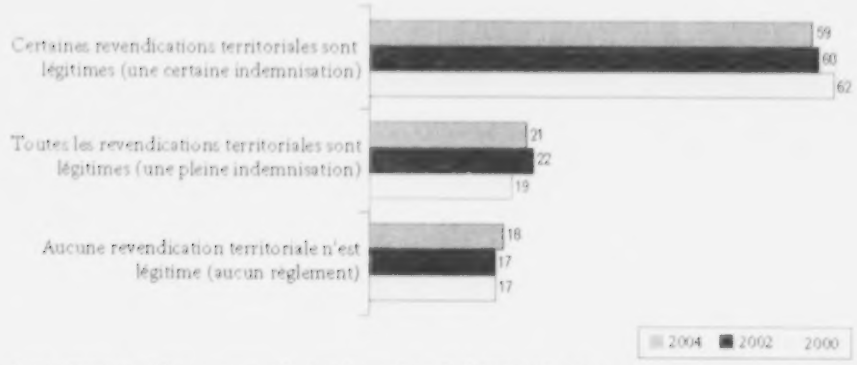

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- Depuis 1990, les Canadiens sont nombreux à penser que certaines des revendications présentées par les Autochtones sont légitimes et devraient être réglées au moyen d'une certaine forme d'indemnisation. Seulement une minorité de répondants ont adopté des positions extrêmes, jugeant soit que toutes les revendications territoriales étaient légitimes et qu'elles méritaient une pleine indemnisation en terres, en argent ou les deux, soit qu'aucune revendication n'est fondée et que, de ce fait, aucune autre ne devrait être présentée.

- Les Québécois (63 %) sont les plus portés à dire que certaines revendications territoriales sont légitimes, tandis que les résidants du Nord (41 %) sont les moins susceptibles d'être de cet avis. Les résidants du Nord (48 %) croient le plus souvent que toutes les revendications territoriales sont légitimes, alors que, en Saskatchewan et au Manitoba (24 %), on a plutôt tendance à douter du bien-fondé de toutes les revendications formulées.

Répercussions possibles du règlement des revendications territoriales des Autochtones*

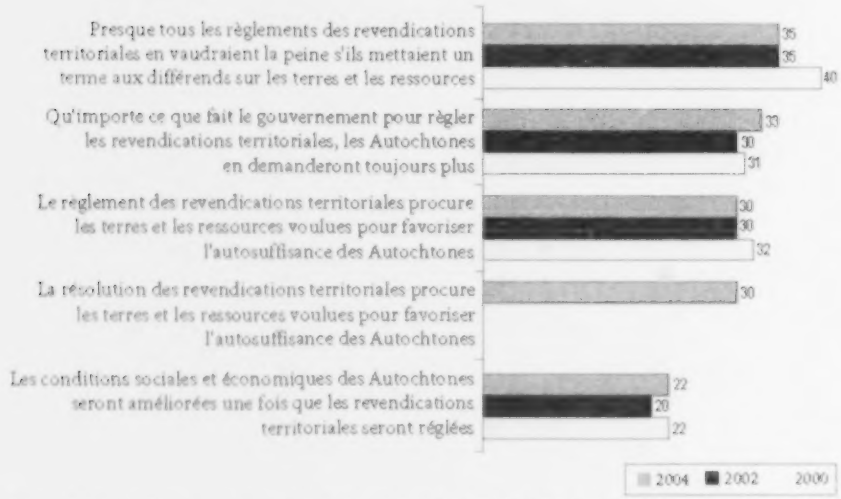

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004
* Englobe les résultats des répondants qui se disent fortement en accord avec l'énoncé (6,7 sur une échelle de 7)

- On a présenté aux répondants une liste de cinq énoncés sur les répercussions du règlement des revendications territoriales des Autochtones. On leur a ensuite demandé de dire, sur une échelle de sept points, s'ils étaient en accord ou en désaccord avec les énoncés. En général, les Canadiens continuent de faire preuve de cynisme à l'endroit du règlement des revendications portant sur les terres et les ressources et semblent exaspérés par la question.
- Que l'on utilise le terme *règlement* ou *résolution*, les Canadiens ne croient pas qu'une telle stratégie conduira à l'autonomie des Autochtones. En outre, un peu plus d'une personne sur cinq convient que le règlement des revendications territoriales permettra d'améliorer les conditions sociales et économiques des Autochtones.
- Seulement le tiers des Canadiens sont d'avis qu'il faut tout simplement régler les revendications territoriales pour mettre un terme aux différends sur les terres et les ressources tandis qu'un autre tiers de la population croit que les Autochtones ne seront jamais satisfaits, quels que soient les efforts déployés par le gouvernement pour régler les revendications.

D- Les questions relatives aux traités

Opinions sur la définition des traités historiques

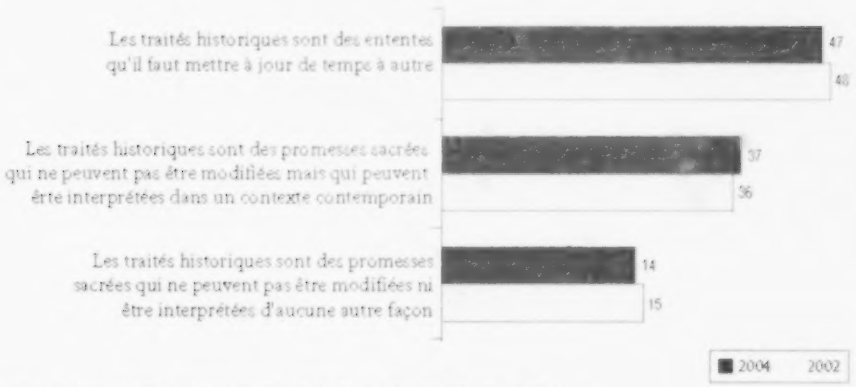

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2002 et 2004

- Pour mieux comprendre le point de vue des Canadiens à propos des droits issus des traités, on leur a demandé de choisir, parmi trois énoncés, celui qui correspond le mieux à leur définition de *traité historique*.
- Dans l'ensemble, les résultats n'ont à peu près pas changé depuis 2002.
- Près de la moitié des répondants (47 %) croient que les traités historiques sont des ententes qui doivent être mises à jour de temps à autre.
- Un peu plus du tiers (37 %) estiment qu'il s'agit plutôt de promesses sacrées qui ne peuvent être modifiées mais qui peuvent être interprétées dans un contexte contemporain.
- Enfin, 14 % des répondants sont d'avis que les traités historiques sont des promesses sacrées qui ne peuvent pas être modifiées ni être interprétées d'aucune autre façon.
- Sur le plan régional, c'est au Québec (51 %) et dans l'Atlantique (51 %) que la population est la plus susceptible de considérer les traités historiques comme des ententes qui doivent être mises à jour de temps en temps.

Opinions sur les droits issus des traités

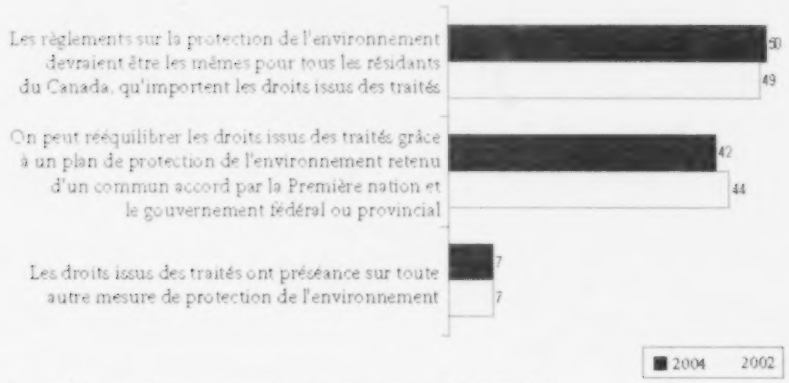

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2002 et 2004

- Pour analyser plus en détail l'opinion du grand public sur les traités historiques, on a présenté aux répondants canadiens trois énoncés portant sur l'utilité des traités historiques.
- Une fois de plus, les résultats sont comparables à ceux obtenus en 2002.
- La moitié des Canadiens (50 %) croient que les règlements sur la protection de l'environnement devraient être les mêmes pour tous les résidants du Canada, qu'importent les droits issus des traités.
- Les Canadiens sont un peu moins nombreux (42 %) à adopter une position plus modérée, c'est-à-dire rééquilibrer les droits issus des traités grâce à un plan de protection de l'environnement accepté par la Première nation et le gouvernement fédéral ou provincial. Seulement 7 % croient que les droits issus des traités ont préséance sur les autres stratégies environnementales.
- En regardant les résultats obtenus dans chacune des régions, on note que les résidants de la Colombie-Britannique (58 %) sont les plus susceptibles de penser qu'il ne devrait exister au Canada qu'une seule et même réglementation sur la protection de l'environnement, qu'importent les droits issus des traités.

E- L'autonomie gouvernementale des Autochtones

Opinions générales sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones

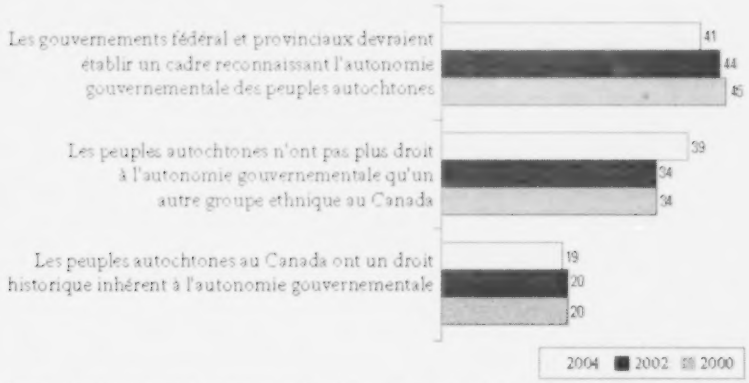

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- Dans le but de déterminer avec précision ce que les Canadiens pensent de l'autonomie gouvernementale des Autochtones, on leur a présenté trois énoncés généraux en lien avec le sujet.
- Les Canadiens réservent un appui plutôt tempéré à l'autonomie gouvernementale, quoique ce concept ait connu une hausse de popularité (quatre points) depuis 2000. Plus de deux personnes sur cinq ont dit que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient établir un cadre qui reconnaîtrait le droit des Autochtones à l'autonomie gouvernementale. Les Québécois (51 %) sont les plus disposés à appuyer ce concept.
- C'est en Saskatchewan (46 %) que l'on trouve le plus grand nombre de personnes qui croient que les Autochtones n'ont pas plus droit à l'autonomie gouvernementale qu'un autre groupe ethnique au Canada.
- Une personne sur cinq (20 %) croit que les Autochtones ont un droit historique inhérent à l'autonomie gouvernementale, et les résidants du Nord (41 %) sont les plus nombreux à se rallier à ce point de vue.

Influence de l'autonomie gouvernementale sur la qualité de vie

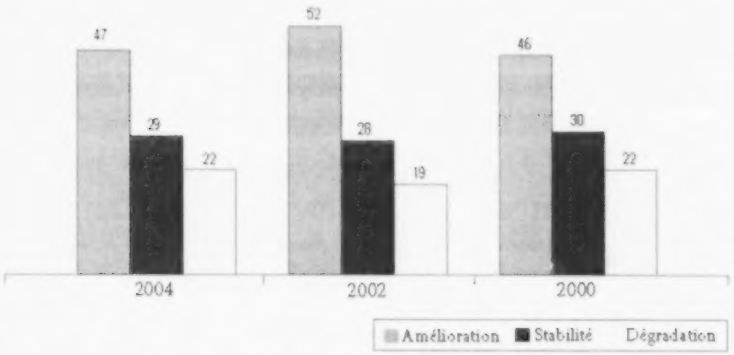

Source : Opinions publiques concernant les Autochtones, Ipsos-Reid, 2000, 2002 et 2004

- Comparativement à 2002, les Canadiens sont un peu moins convaincus que l'autonomie gouvernementale permettra d'améliorer le niveau de vie général des Autochtones. Pourtant, une multitude de Canadiens croient que l'autonomie gouvernementale mène à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones, par opposition à ceux qui croient qu'elle nuira au niveau de vie ou qu'elle n'aura aucune influence.
- Les Québécois (50 %) et les résidants du Nord (50 %) sont les plus optimistes quant aux effets bénéfiques de l'autonomie gouvernementale sur les conditions et le niveau de vie des Autochtones. Les Albertains (34 %), quant à eux, sont les plus susceptibles de penser que les Autochtones vivront dans les mêmes conditions, qu'ils accèdent ou non à l'autonomie gouvernementale. Enfin, la Saskatchewan et le Manitoba (30 %) sont les deux provinces où l'on valorise le plus l'idée voulant que l'autonomie gouvernementale ne ferait qu'empirer les conditions et le niveau de vie des Autochtones.

Importance de l'autonomie gouvernementale dans les collectivités des Premières nations

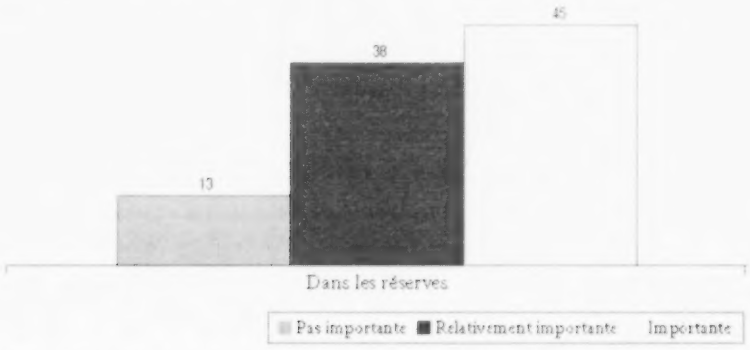

Source : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004

- Les gens des Premières nations vivant dans les réserves (45 %) attachent beaucoup d'importance à l'autonomie gouvernementale. Une proportion légèrement plus faible (38 %) est d'avis que l'autonomie gouvernementale a une importance moderee, tandis que seulement 13 % des répondants n'y voient aucun interêt.
- Parmi les gens des Premières nations, ceux qui habitent les reserves en Colombie-Britannique (53 %) sont plus portés qu'ailleurs au pays à valoriser l'autonomie gouvernementale, tandis que les résidants de l'Alberta (35 %) démontrent le moins d'intérêt pour la question.
- Parmi les gens des Premières nations vivant dans une reserve, l'autonomie gouvernementale intéresse davantage les plus jeunes.

Les résultats

Section VII :
La communication

Section VII : La communication

A- La communication avec le gouvernement

Les dernières communications

Fréquence à laquelle les résidants du Nord ont communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois mois précédant l'enquête

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Plus de la moitié des résidants du Nord (56 %) disent avoir communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois mois précédant l'enquête. Ce nombre est légèrement à la hausse par rapport à l'an dernier, où la moitié des répondants (50 %) avaient communiqué avec le gouvernement pour obtenir des services ou de l'information.

Pourcentage de personnes ayant communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois mois précédant l'enquête

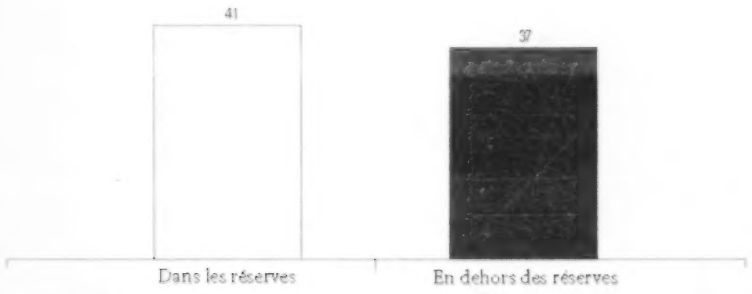

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, mars 2002
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Les résidants du Nord sont un peu plus portés que les Autochtones vivant en dehors des réserves à communiquer avec le gouvernement. Chez les Autochtones vivant en dehors des réserves, près de quatre personnes sur dix (37 %) ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois mois précédant l'enquête. En comparaison, les Autochtones vivant dans une réserve (41 %) ont été légèrement plus nombreux à s'adresser au gouvernement durant la même période.

Le mode de communication privilégié

Mode de communication utilisé par les résidants du Nord pour s'entretenir avec le gouvernement du Canada

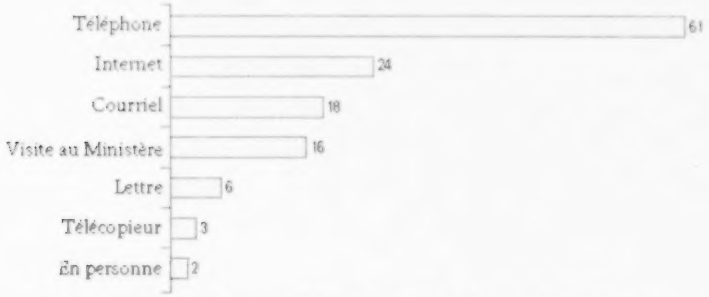

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Pour communiquer avec le gouvernement du Canada, le téléphone (61 %) demeure de loin le mode de communication privilégié par les résidants du Nord. La technologie électronique, telle qu'Internet (24 %) et le courriel (18 %), est aussi une méthode répandue. D'ailleurs, le courrier électronique a gagné en popularité, affichant une hausse de six points de pourcentage depuis l'an dernier.
- Si la communication par courriel est devenue plus populaire, les visites au Ministère (16 %) ont, quant à elles, chuté de sept points depuis l'an dernier.

Mode de communication utilisé lors de la plus récente demande

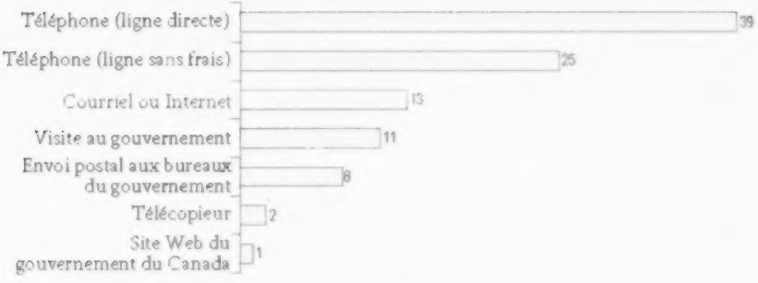

Source : Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Parmi ceux qui ont communique directement avec le gouvernement (par opposition à ceux qui ont communique avec le gouvernement par personne ou groupe interpose), le telephone demeure de toute évidence le mode de communication privilégie par les Autochtones vivant en dehors des reserves. Quatre personnes sur dix (39 %) ont utilisé une ligne directe, tandis que le quart des repondants (25 %) ont eu recours au numéro sans frais.
- Les Autochtones vivant à l'exterieur des réserves sont moins tentés par la communication électronique (Internet ou courriel), option choisie par 13 % des repondants.

La qualité du service reçu

Cote que les résidants du Nord accordent à la qualité générale de l'information ou du service reçu

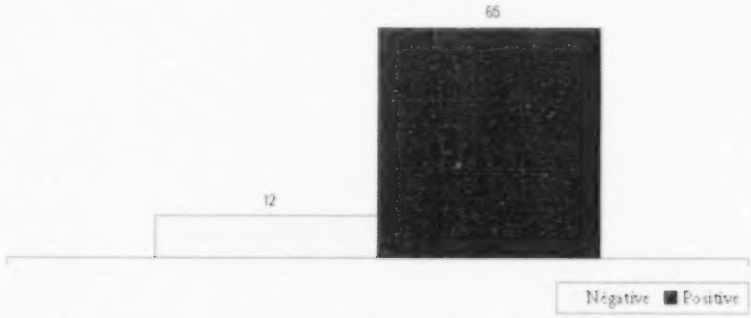

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Les résidants du Nord accordent une cote élevée à la qualité de l'information ou du service reçu. Les deux tiers des répondants (65 %) considèrent avoir obtenu dans l'ensemble un bon service, une baisse par rapport à l'an dernier (68 %). Le nombre de personnes qui ont une opinion neutre quant à l'information ou au service reçu (22 %) a augmenté légèrement par rapport à 2003.
- Dans le Nord, les Autochtones (59 %) sont beaucoup moins enclins que les non-Autochtones (71 %) à donner une cote positive au gouvernement.

Cote que les personnes vivant en dehors des réserves accordent à la qualité générale de l'information ou du service reçu

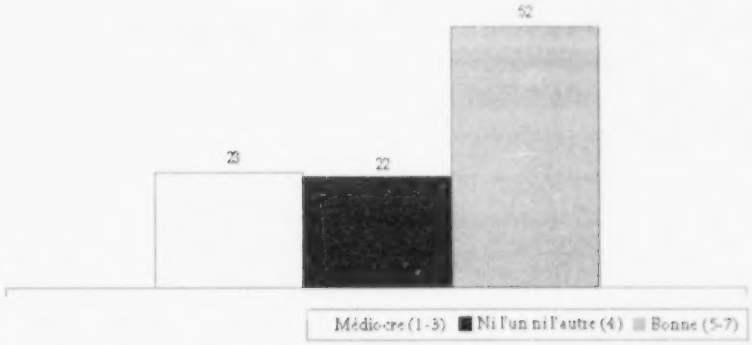

Source : Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Les Autochtones qui vivent en dehors des réserves ont, dans l'ensemble, une opinion positive quant à la qualité générale de l'information ou du service que le gouvernement leur a fourni lors de leur dernière demande; de fait, la moitié d'entre eux (52 %) ont dit avoir reçu un bon service.
- Près du quart des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves (23 %) estiment que la qualité du service reçu était médiocre.

Les méthodes privilégiées pour recevoir de l'information du gouvernement

Méthode privilégiée pour recevoir de l'information du gouvernement

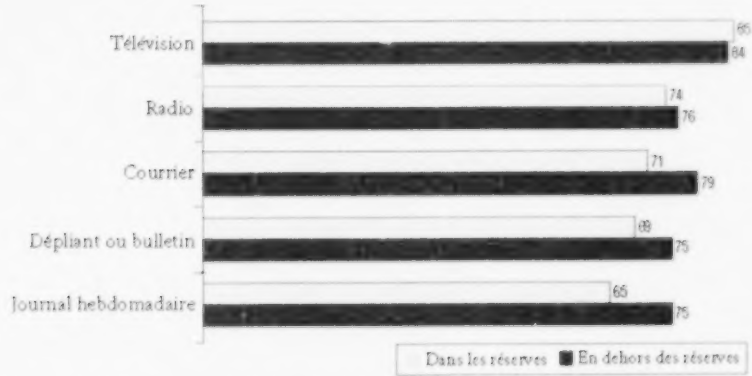

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, décembre 2002
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- La majorité des Autochtones qui vivent en dehors des réserves (84 %) préfèrent que le gouvernement les informe par l'entremise de la télévision. Ce pourcentage est comparable à celui enregistré chez les gens des Premières nations vivant dans une réserve (85 %).
- Les Autochtones, qu'ils vivent ou non dans une réserve, affichent sensiblement les mêmes préférences quant aux méthodes les plus utiles pour recevoir de l'information venant du gouvernement. Ces deux groupes ont arrêté leur choix sur les cinq mêmes méthodes de communication, quoique l'ordre de préférence varie légèrement.

B- L'accès à Internet

Accès à Internet (dans les réserves et en dehors des réserves)

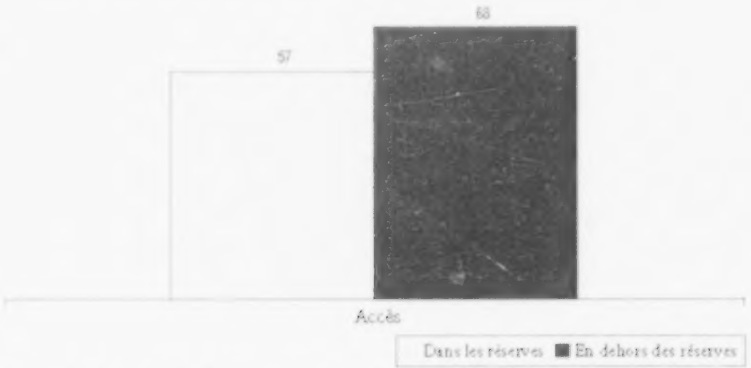

Sources : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004
Enquête sur les Autochtones vivant hors réserve, Ekos, 2003

- Le nombre d'utilisateurs d'Internet au sein des Premières nations établies dans des réserves est très élevé (57 %).
- Chez les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, cette proportion est largement supérieure, puisque la grande majorité d'entre eux (68 %) disent avoir accès à Internet.

C- La place occupée par les médias

Temps passé par les résidants du Nord à regarder la télévision et à écouter la radio durant la semaine

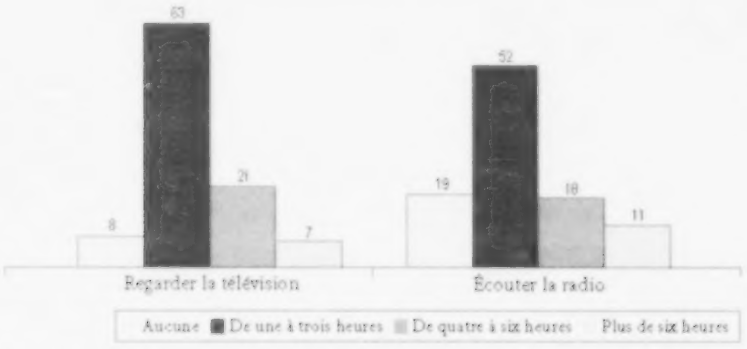

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Près de trois résidants du Nord sur dix (28 %) regardent la télévision en moyenne quatre heures ou plus par jour durant la semaine. Ce nombre accuse une hausse légère mais constante depuis 2002.
- En analysant l'auditoire radiophonique dans le Nord, on constate que la proportion des gens qui passent quatre heures ou plus à écouter la radio durant la semaine (29 %) est comparable à celle des gens qui passent ce même nombre d'heures devant le téléviseur.

Temps passé par les résidants du Nord à regarder la télévision et à écouter la radio durant la fin de semaine

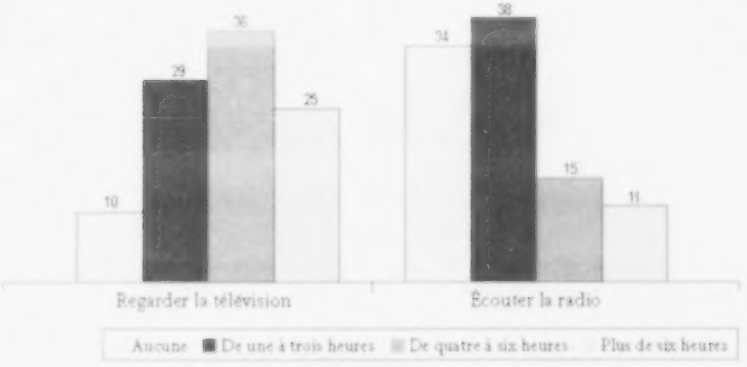

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- Durant la fin de semaine, il n'est pas étonnant de voir le nombre de téléspectateurs augmenter considérablement. Six résidants du Nord sur dix (61 %) disent regarder la télévision pendant quatre heures ou plus, une proportion qui a gagné trois points de pourcentage depuis l'an dernier (58 %).

- Le nombre de personnes qui écoutent la radio dans le Nord a connu, en moyenne, une baisse dramatique durant la fin de semaine. Cette baisse se fait sentir autant chez les résidants autochtones que chez leurs homologues non autochtones.

D- Les langues et la culture autochtones dans les médias

Importance des langues et de la culture autochtones dans les médias

Source : Surveillance au nord du 60e parallèle et dans les collectivités éloignées, Environics, 2004

- En guise de mesure de suivi, on a demandé aux résidants du Nord de dire s'il était important pour eux que la culture et les langues autochtones soient valorisées à la télévision, à la radio et dans Internet.
- Huit résidants du Nord sur dix (78 %) croient que la culture autochtone devrait avoir sa place dans les divers médias et, de ce nombre, la moitié (49 %) estiment qu'il est très important de faire connaître la culture autochtone dans les médias.
- Comme on pouvait s'y attendre, dans le Nord, les Autochtones (89 %) accordent une importance beaucoup plus grande que les non-Autochtones (64 %) à la place occupée par la culture et les langues autochtones dans les médias.

Importance d'avoir accès à un poste de télévision qui propose diverses langues autochtones

Source : Sondage auprès des Premières nations vivant dans les réserves, Ekos, printemps 2004

- La grande majorité des répondants (88 %) estiment qu'il est relativement important (30 %) ou très important (58 %) qu'un poste de télévision donne accès à diverses langues autochtones.
- Seulement une personne sur dix (11 %) croit qu'il n'est pas très important (7 %) ou qu'il n'est pas important du tout (4 %) d'avoir accès à des émissions offertes dans diverses langues autochtones.

Façon dont les Autochtones sont représentés dans les médias

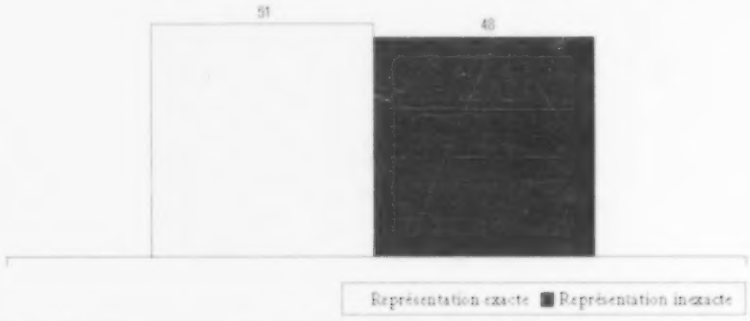

Source : *Le gouvernement reprend contact avec les jeunes*, Ipsos-Reid, avril 2004

- Dans le but d'évaluer la façon dont les émissions autochtones sont jugées par les jeunes, on a demandé à un certain nombre de jeunes canadiens de dire s'ils avaient l'impression que les Autochtones étaient bien représentés dans les films et à la télévision (y compris dans les bulletins d'informations télévisés).
- Les jeunes ne partagent pas la même opinion à ce sujet, puisque la moitié d'entre eux (51 %) croient que les Autochtones sont représentés fidèlement et l'autre moitié (48 %) disent que l'image projetée est inexacte.